



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



La **MISSION LOCALE JEUNES** reçoit dans plusieurs espaces à Bagnols-sur-Cèze



SIEGE SOCIAL ♦
5, rue des Jardins du Souvenir |
30200 Bagnols-sur-Cèze |

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

ESPACE 1 ♦
3, rue des Jardins du Souvenir |
30200 Bagnols-sur-Cèze |

ESPACE 2 ♦
18 avenue Jean Perrin /
Résidence le Lorraine
30200 Bagnols-sur-Cèze |

Contactez-nous
04 66 89 09 34



Comme chaque année, la Mission Locale, en partenariat avec l'État, la Région et les collectivités, met en œuvre les nouvelles politiques publiques au niveau local. L'orientation, la formation et l'emploi des jeunes sont au cœur de nos missions.

Grâce au travail de l'ensemble de nos salariés et des choix stratégiques que nous avons faits, nous optimisons l'accompagnement des jeunes, les aidant à définir leur avenir et à obtenir une qualification. Bien que le chômage des jeunes ait légèrement diminué, il demeure que les jeunes que nous recevons restent vulnérables. Nous multiplions les actions pour soutenir ces parcours, parfois marqués par des obstacles complexes, afin de lutter contre la précarité et de renforcer l'accompagnement vers l'emploi des publics les plus fragiles. Nous leur offrons également la possibilité de se rendre dans d'autres pays pour découvrir des modes de travail différents et, pourquoi pas, trouver leur vocation.

Nous avons poursuivi notre démarche de labellisation pour un audit prévu en avril 2025, un travail essentiel pour la reconnaissance de notre structure et de ses missions. De nombreux partenaires, employeurs, collectivités et acteurs de l'insertion ont été sollicités et ont participé à des ateliers pour notre diagnostic territorial ainsi que pour notre projet d'établissement. Cette implication forte témoigne et confirme notre engagement sur l'ensemble de notre territoire.

Notre véhicule « MLJ'Mouv » est enfin arrivé dès début 2025, et effectuera ses premières sorties dans le cadre de notre logique du « aller vers... ».

Il ne faut pas oublier non plus notre projet de déménagement, qui a nécessité un travail important tout au long de l'année, avec l'espoir d'un lancement des travaux mi 2025.

L'année s'est terminée avec l'adoption et la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, entraînant des changements pour le réseau des Missions Locales, dont les nouvelles dispositions entreront en vigueur en 2025. Parmi les principales évolutions, on note la création du réseau pour l'emploi, regroupant les acteurs de l'insertion et de l'emploi, avec le nouvel opérateur France Travail. Cette réforme n'affectera pas notre cœur de métier, et nous restons déterminés à nous adapter et à saisir les opportunités qu'elle pourrait offrir pour renforcer notre action en faveur de l'emploi des jeunes sur notre territoire.

Face à ce changement et à la mutualisation des systèmes d'information annoncée par la loi pour le plein emploi, notre mission locale s'est préparée en conséquence. Nous participons activement aux comités départementaux et locaux pour l'emploi sous la gouvernance de l'État. De nombreux changements ont eu lieu cette année, et nous avons atteint nos objectifs d'accueil et d'entrées en dispositifs.

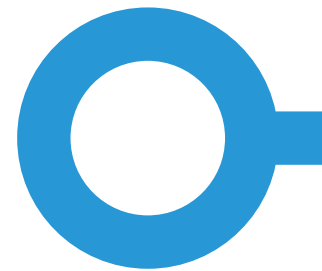
Je sais pouvoir compter sur l'équipe de la Mission Locale, son investissement, ses compétences et sa capacité à fédérer plusieurs acteurs pour répondre aux besoins et attentes des jeunes, garantissant ainsi leur insertion dans la vie sociale et professionnelle. Ce rapport d'activité en est le témoignage.

SÉBASTIEN BAYART

Président de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège
Vice-Président Délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien

FRÉDÉRIC COMBERNOUS

Directeur Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

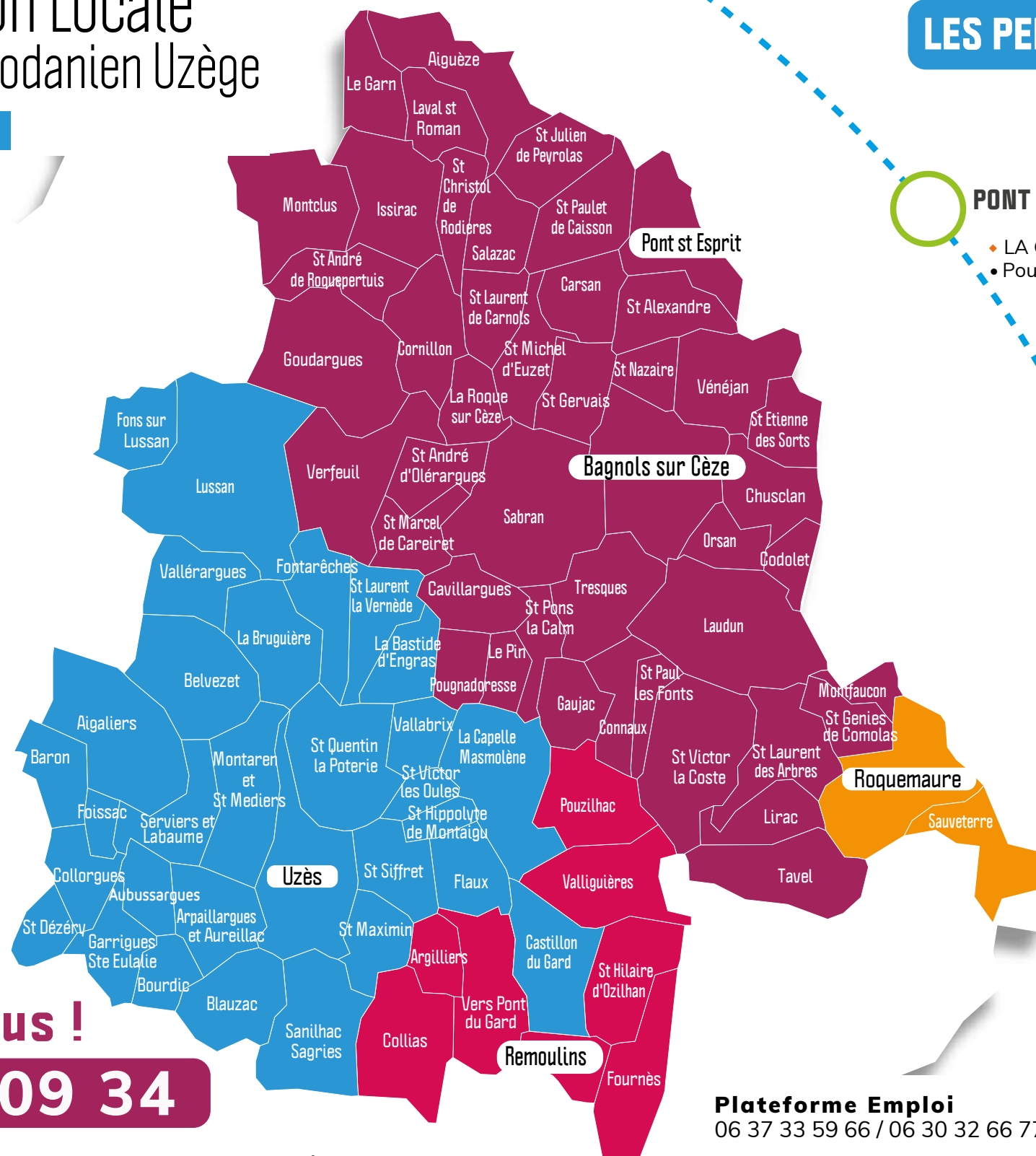


EN SAVOIR +
P.5

1^{ÈRE} PARTIE *En savoir +*

La Mission Locale et son territoire d'intervention	6
Le Siège social de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien - Uzège	7
Les Permanences	7
Les Témoignages	8
L'Organigramme	9
La Formation du personnel 2024	9
L'Offre de Services de la MLJ du Gard Rhodanien - Uzège	10
La Labellisation	12
La Communication	13
Synthèse	14





MISSION LOCALE JEUNES

LES PERMANENCES SUR NOTRE TERRITOIRE



PONT SAINT ESPRIT

- ♦ LA CAZERNE PÉPIN - CCAS
- Pour prendre rendez-vous : Tél : 04 66 89 09 34
✓ Lundi : 13h 30 à 17h



REMOULINS

- ♦ RELAIS INTERCOMMUNAL DE SERVICE AU PUBLIC
4 rue Saint André
- Pour prendre rendez-vous : Tél : 04 66 89 09 34
✓ Jeudi, Vendredi 8h30 à 12h - 13h 30 à 17h
(1er et 3ème Jeudi du mois)



ROQUEMAURE

- ♦ RELAIS EMPLOI - ESPACE CLIC
Place Châteauneuf
- Pour prendre rendez-vous : Tél : 04 66 89 09 34
✓ Jeudi : 9h à 12h - 13h 30 à 17h



UZÈS

- ♦ ESPACE ENTREPRISE EMPLOI
Place des Cordeliers - Immeuble d'Alzon
- Pour prendre rendez-vous : Tél : 04 66 89 09 34
✓ Lundi, Mercredi, Jeudi : 9h à 12h - 13h à 17h

Inscrivez-vous !

04 66 89 09 34

5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |
Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

Plateforme Emploi

06 37 33 59 66 / 06 30 32 66 77

plateformeemploi@mlj-gardrhodanien.com



LES TÉMOIGNAGES

« Arrivée à la Mission Locale en octobre 2024 en tant que chargée d'accueil, je suis le premier contact avec le public, je réalise les inscriptions des jeunes et assure des tâches administratives. J'ai été accueillie avec bienveillance, ce qui m'a permis de m'intégrer rapidement au sein de l'équipe. Travaillant en étroite collaboration avec les conseillères, nous formons une équipe complémentaire et mettons tout en œuvre pour accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels et personnels. Ce poste m'a permis de développer de nouvelles compétences tout en contribuant à leur insertion et en favorisant des échanges de confiance. »

Charlotte,
chargée d'accueil.



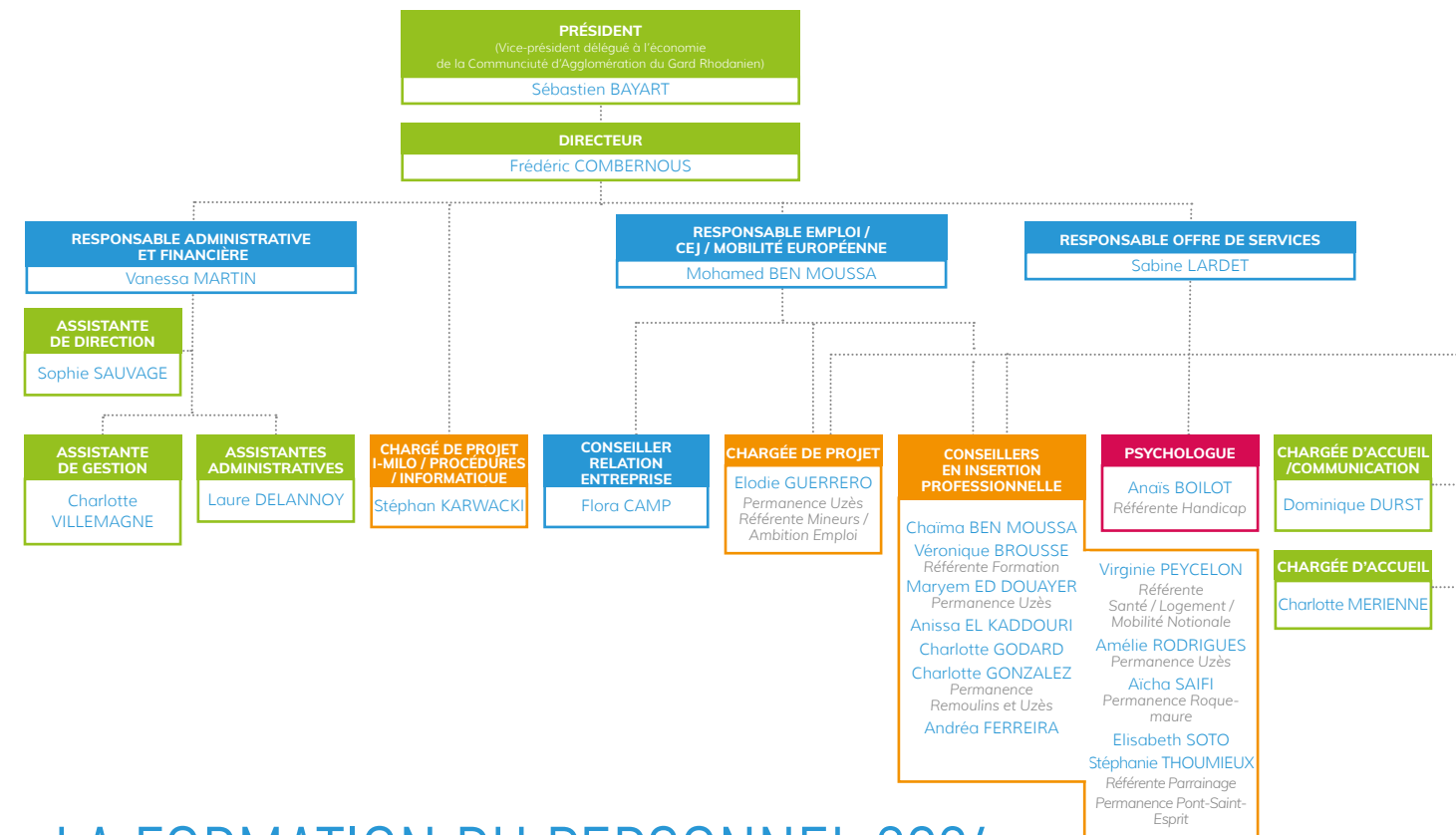
Après trois années passées au sein de structures d'insertion, j'ai intégré la Mission Locale Jeunes, où j'ai pu découvrir le public jeune sous un angle différent de celui des chantiers d'insertion. Bien que la structure des entretiens et le travail restent similaires, il est évident que l'accompagnement de cette génération Z nécessite une approche spécifique et adaptée à leurs enjeux et aspirations. Dès mon arrivée, j'ai bénéficié d'un accueil chaleureux et bienveillant, notamment grâce à l'accompagnement de Sabine et Stephan. Ils ont pris le temps de m'expliquer en détail les processus et les subtilités propres à la Mission Locale. Leur pédagogie, leur patience et leur disponibilité ont été des éléments essentiels qui m'ont permis de m'intégrer rapidement dans ce nouvel environnement. Leur approche complète et claire a facilité ma compréhension des attentes de la structure et m'a donné confiance dans l'accompagnement des jeunes. Lors de mon arrivée les journées d'observation auprès des différentes conseillères ont été riches et m'ont permis de mieux comprendre également la dynamique de la structure.

Ce que j'apprécie particulièrement au sein de la MLJ, c'est l'esprit d'équipe qui y règne, la solidarité entre collègues est une valeur forte au quotidien. Dès le début j'ai eu le sentiment d'être intégrée et soutenu par mes collègues dans l'accomplissement de mes tâches et en cas de difficultés, il est rassurant de savoir que l'on peut compter sur un soutien constant et réactif de la part de l'équipe. De plus, l'organisation interne de la Mission Locale est facilitante, avec des process et un service administratif efficace. Cela permet de se concentrer pleinement sur l'accompagnement des jeunes, sans se perdre dans des démarches administratives complexes et chronophages. Nous bénéficions également d'un suivi de qualité, notamment en matière de veille sur les formations, actions et organismes. Nos responsables veillent à ce que nous soyons constamment informés des évolutions importantes, nous garantissant ainsi de ne pas passer à côté d'opportunités cruciales pour les jeunes. J'ai à cœur d'accompagner au mieux les jeunes dans la définition et la réalisation de leurs projets professionnels et intégrer la Mission Locale Jeunes est pour moi une expérience enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel. En résumé, mon arrivée à la Mission Locale Jeunes m'a permis de redécouvrir l'accompagnement des jeunes sous un autre prisme, celui de l'écoute, de la pédagogie et de la solidarité collective, avec un environnement bienveillant et propice au travail d'équipe.

Amélie,
conseillère en insertion sociale et professionnelle.

L'ORGANIGRAMME

L'équipe est composée de 25 personnes pour 23,79 ETP au 31 décembre 2024.



LA FORMATION DU PERSONNEL 2024

La Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège relève de la convention collective nationale des Missions Locales et PAIO. L'OPCO est UNIFORMATION, il regroupe les employeurs des domaines de l'insertion et de l'animation.

En 2024, 24 salariés ont bénéficié d'une formation pour un total de 85 jours de formation soit 601 heures.

Formations relevant du Programme Régional et du Programme National de formation proposées aux Missions Locales :

- Le droit des étrangers - Les bases,
- Concevoir un Escape Game pédagogique en vue d'animer des ateliers,
- Accompagnement des publics jeunes et droit du travail,
- Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence,
- Culture commune,
- Mise en œuvre du CEP,
- Observation du territoire & des jeunes vers l'ingénierie de projet,

- Accompagnement global, social et professionnel en ML,
- Améliorer son efficacité professionnelle avec le Mind Mapping,
- Stratégie, actions et outils de communication,
- Remobiliser les jeunes dans le cadre de l'obligation de formation,
- Module CEJ,
- « Allons plus loin dans l'accompagnement des jeunes mineur-es »,
- Webinaire Loi pour le Plein Emploi,
- Congés acquis pendant la maladie.

D'autres formations ont également été effectuées, comme :

- Repérer et mobiliser les jeunes éloignés de l'emploi,
- Les outils en Occitanie pour faire découvrir les métiers,
- Formation Extincteurs,
- Prévention du suicide,
- Prévenir et lutter contre les addictions,
- Introduction au droit du séjour,
- Mener un entretien professionnel,
- Analyse des pratiques professionnelles,
- Éclairer la motivation et l'engagement des apprenants en formation à la lumière des neurosciences.



La Mission Locale accompagne **les Jeunes de 16 à 25 ans.**

Entreprises, Artisans, Commerçants, Associations, Collectivités Locales :
votre partenaire pour **l'emploi et l'alternance.**

Information - Orientation

- Lieu d'échange avec une équipe de professionnels
- Aide au projet
- Information sur la mobilité, la santé, le logement et les droits

Formation

- Information sur les métiers
- Découverte des métiers
- Accès à la Formation
- Aide à la réalisation du projet

Point Ecoute

- Entretiens individualisés
- Parler de soi
- Prendre confiance en soi
- Construire son projet professionnel

Emploi - Alternance

- CV et lettre de motivation
- Préparation aux entretiens
- Ciblage des entreprises, mise en relation avec les offres
- Stage d'immersion en entreprise
- Parrainage

Vie pratique

- Aide aux démarches administratives
- Santé
- Logement
- Mobilité locale et internationale

CEJ

- Contrat d'Engagement Jeune
- Trouver un emploi, un métier
- Etre soutenu par la MLJ
- Recevoir une allocation pour faciliter votre quotidien !



Pont st Esprit

Bagnols sur Cèze

Uzès

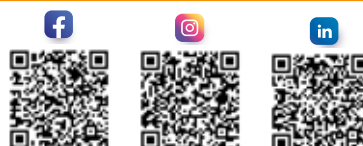
Remoulins

Roquemaure

MISSION LOCALE JEUNES ♦ 04 66 89 09 34

5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |



LA LABELLISATION

QU'EST-CE QUE LA LABELLISATION ?

Un label est un élément d'identification qui différencie un produit, un service, une entreprise d'un(e) autre. Le label, un outil à disposition des Directeurs et Directrices de Missions Locales pour mobiliser leur équipe, piloter l'amélioration continue et renforcer le positionnement de la Mission Locale auprès de ses partenaires.

QUE REPRÉSENTE LA LABELLISATION POUR LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES ?

Pour un réseau, un label est un moyen de garantir et valoriser :

- › Les caractéristiques qui font sa spécificité : positionnement, valeurs, offre de service, ...
- › Le professionnalisme, la qualité du service rendu, de l'ensemble des structures du réseau.

De nombreux réseaux ont défini « leur label » pour :

- › Affirmer leur identité et leur spécificité,
- › Garantir la cohérence du réseau à l'échelle nationale,
- › Donner confiance aux financeurs et partenaires.

LA MISSION LOCALE DANS LE PROCESSUS DE LABELLISATION



LA COMMUNICATION

La Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège déploie une stratégie de communication structurée afin de promouvoir son offre de services en faveur de l'emploi et de la formation des jeunes sur l'ensemble de notre territoire. Cette communication vise plusieurs publics : les jeunes, les entreprises, les partenaires et les collectivités. L'objectif est de renforcer la visibilité de la Mission Locale, d'informer et de mobiliser ces acteurs autour de notre mission d'accompagnement.

1. LA COMMUNICATION ENVERS LES JEUNES

Les jeunes sont au cœur de notre action. Notre communication vise à les informer sur les dispositifs d'accompagnement, les opportunités de formation et les offres d'emploi disponibles.

Objectifs :

- › Toucher un maximum de jeunes via des canaux adaptés.
- › Rendre accessible l'information sur les dispositifs existants.
- › Favoriser leur engagement dans un parcours d'insertion.

Moyens utilisés :

- › Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) : diffusion d'offres, événements.
- › Site internet : offre de services, agenda des ateliers, actualités sur l'emploi.
- › Campagnes de sensibilisation : affiches, flyers...
- › Événements et forums : organisation de job dating, forums de l'apprentissage, salons de l'emploi, rencontres thématiques.

2. LA COMMUNICATION ENVERS LES ENTREPRISES

Les entreprises sont des partenaires clés pour l'insertion professionnelle des jeunes. La Mission Locale mène des actions pour les sensibiliser aux dispositifs existants et favoriser le recrutement de jeunes en alternance, en stage ou en emploi.

Objectifs :

- › Sensibiliser les employeurs aux avantages du recrutement de jeunes accompagnés par la Mission Locale.
- › Promouvoir les aides et dispositifs d'accompagnement pour faciliter l'embauche.

- › Développer un réseau d'entreprises partenaires.

Moyens utilisés :

- › Rencontres et événements : organisation de petits-déjeuners entreprises, job datings, forums emploi.
- › Presse locale et partenariats médias : valorisation des entreprises partenaires et des dispositifs d'aide à l'embauche.

3. LA COMMUNICATION ENVERS LES PARTENAIRES

Les partenaires (centres de formation, associations, acteurs sociaux, institutions) jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement global des jeunes. La Mission Locale s'appuie sur une communication régulière pour renforcer ces collaborations.

Objectifs :

- › Renforcer la coopération entre acteurs de l'insertion.
- › Coordonner les actions pour une meilleure prise en charge des jeunes.
- › Partager les bonnes pratiques et les réussites.

Moyens utilisés :

- › Réunions et comités de pilotage : échanges réguliers sur les besoins et les évolutions du territoire.
- › Partage d'informations : diffusion des actualités et dispositifs aux partenaires.
- › Événements communs : co-organisation de forums, ateliers ou rencontres avec les jeunes.

4. LA COMMUNICATION ENVERS LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités locales (communes, intercommunalités, région) sont des partenaires majeurs pour le développement de l'emploi sur le territoire. Une communication adaptée permet de renforcer leur engagement et leur soutien aux actions de la Mission Locale.

Objectifs :

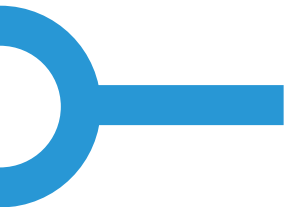
- › Mobiliser les collectivités autour des enjeux de l'insertion professionnelle des jeunes.
- › Obtenir des soutiens financiers et logistiques pour les actions locales.
- › Renforcer la reconnaissance et la légitimité de la Mission Locale.

Moyens utilisés :

- › Relations institutionnelles : échanges réguliers avec les élus et services emploi-formation.
- › Rapports et bilans : transmission de données sur les actions menées et leur impact.
- › Visibilité locale : participation à des événements publics, interventions lors de conseils municipaux ou intercommunaux.
- › Médias et presse locale : valorisation des actions menées en partenariat avec les collectivités.

La communication de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège s'inscrit dans une logique de visibilité et d'engagement, avec des messages adaptés à chaque public cible. Grâce à une diversité de supports (médias, réseaux sociaux, événements, presse, partenariats), elle permet d'informer, de mobiliser et de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la mission d'accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation.





SYNTHÈSE

1 818

JEUNES
ACCOMPAGNÉS

LES JEUNES

55%

ONT AU MOINS
UN CAP

45%

ONT AU MOINS
LE BAC

LA MLJ
25 COLLABORATEURS

1 883 547 €

BUGDET

2 346

ENTRÉES EN
SITUATION **EMPLOI**,
FORMATION OU
CONTRAT EN
ALTERNANCE

729

NOUVEAUX
JEUNES

LES ENTREPRISES

138 ENTREPRISES
PARTENAIRES
ACTIFS

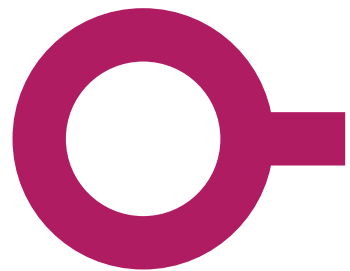
1 416 883 €

D'AIDES FINANCIÈRES
PUBLIQUES ATTRIBUÉES
AUX JEUNES

dont allocations CEJ : 1 376 725 €

LE TERRITOIRE

122 609 HABITANTS
86 COMMUNES



2ÈME PARTIE

Rapport d'activité 2024

1. Le public	19
1.1 Le premier accueil	19
1.2 L'accompagnement	20
2. Entrées en situation	21
2.1 L'emploi	21
2.2 L'alternance	22
2.3 Le projet professionnel	24
2.4 La formation	25
2.5 Le service civique	28
3. Dispositifs	30
3.1 Le Contrat d'Engagement Jeune	30
3.2 Le PACEA	32
3.3 Le Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi	33
3.4 L'obligation de formation	34
3.5 Le Parrainage	35
3.6 Témoignages	36
4. Actions	38
4.1 La plateforme emploi	38
4.2 Les actions emploi 2024	38
4.3 Erasmus - Projet « Partir pour mieux revenir »	40
4.4 L'action politique de la ville - Public QPV	41
4.5 Lutte contre le décrochage scolaire : organisation et animation des PSAD	42
5. La vie quotidienne	43
5.1 Domaine social	43
5.2 Point Écoute Jeunes / Génération Santé	43
5.3 Le Fonds d'aide aux Jeunes	44
5.4 La Plateforme Mobilité	44
5.5 Bourse Destination Travail	44
5.6 Rencontres Gourmandes	44
5.6 Le Parcours Santé / ARS CPOM	44
6. Partenariats	46
6.1 L'Éducation Nationale	46
6.2 Les chantiers d'insertion et éducatifs	46
6.3 La Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien et la mairie de Bagnols-sur-Cèze	47
6.4 Le Collectif, Grisbi, et les entrepreneurs de l'Uzège - Pont du Gard	49
6.5 Handiwork	49
6.6 Comission de décision de la MDPH	49

MLJ MOUV.

Dans le prolongement des services proposés par la Mission Locale et ses permanences, le MLJ Mouv', un camion itinérant, parcourt le territoire dans l'objectif d'« aller vers » les jeunes, les entreprises et les collectivités. Le MLJ Mouv' vise à se rapprocher des jeunes confrontés à des problèmes de mobilité, et ce, malgré les quatre permanences proposées. Il facilite également le renforcement des liens avec les employeurs et les partenaires locaux. Le MLJ Mouv' se déplace dans les villages, et participe aux événements et animations organisés sur le territoire.



Équipé d'un ordinateur portable et d'une imprimante, le MLJ Mouv' dispose de tous les outils nécessaires pour votre inscription à la Mission Locale. Une chargée d'accueil et d'animation est présente pour accueillir, informer et accompagner les jeunes, tout en animant l'offre de services lors des événements.

Public concerné :

- Les jeunes de 16 à 25 ans :
 - Sans solution de scolarité,
 - Sans formation
 - Sans emploi.
- Les entreprises, les collectivités et les associations du territoire.



Entreprises, Collectivités, Associations, pour tout partenariat :

Standard 04 66 89 09 34
Ligne directe 07 62 63 49 61
charlotte.villemagne@mlj-gardrhodanien.com

Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE

La Mission Locale
vient jusqu'à vous !



Découvrez nos services itinérants :
07.62.63.49.61

Charlotte VILLEMAGNE
Chargée d'accueil et d'animation

Standard 04 66 89 09 34
Ligne directe 07 62 63 49 61
charlotte.villemagne@mlj-gardrhodanien.com



Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège
5, rue des Jardins du Souvenir - BP 21040 | 30201 BAGNOLS-SUR-CÈZE Cedex |
Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |



1. LE PUBLIC

1.1 LE PREMIER ACCUEIL

729 JEUNES ONT ÉTÉ REÇUS EN 1^{ER} ACCUEIL
dont **13,2%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Les jeunes se rendent à la Mission Locale de manière volontaire et sont accueillis pour une première réponse à leur demande ou pour un entretien de diagnostic avec un conseiller qui repère les difficultés rencontrées et les solutions mobilisables pour y répondre. Les premiers accueils sont les jeunes reçus pour la première fois et inconnus jusqu'alors.

La Mission Locale a choisi d'accorder une attention particulière à l'accueil des jeunes :

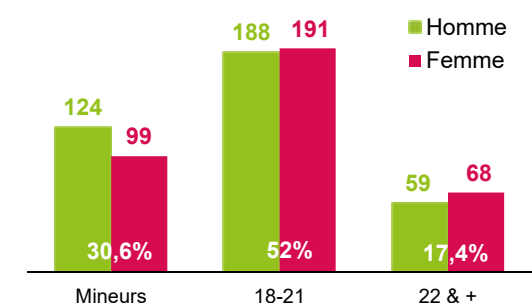
- › Ils sont reçus sur rendez-vous pour éviter l'attente et gérer les flux,
- › Les temps d'entretien ne sont pas interrompus.



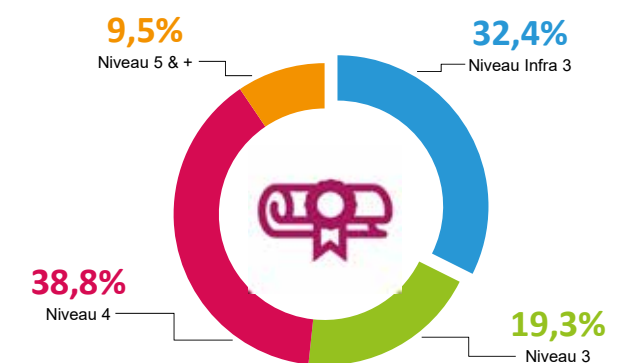
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

Sans diplôme	Niveau BAC+2 et supra	9
	Niveau BAC	52
	Niveau BEP/CAP	56
	1 ^{ère} année BEP/CAP et infra	163
Diplômés	BAC+2 et supra	60
	BAC	231
	CAP/BEP	85
	Niveau validé infra	73

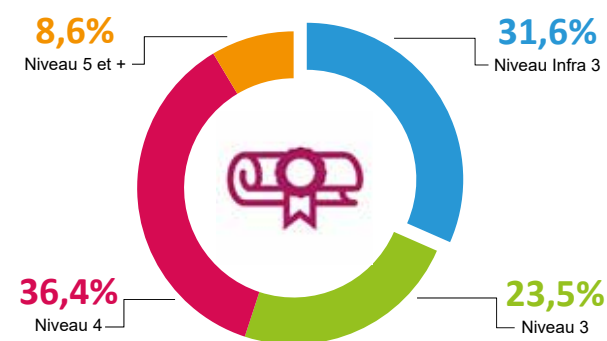
1.2 L'ACCOMPAGNEMENT

1 818 JEUNES ACCOMPAGNÉS
(1^{ers} accueils compris)
dont **16,2%** issus des Quartiers
Prioritaires de la Ville.

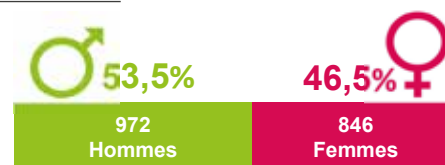
14 615 évènements

Un jeune est accompagné sur une période, si au moins
1 évènement de nature entretien, atelier ou information
collective a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

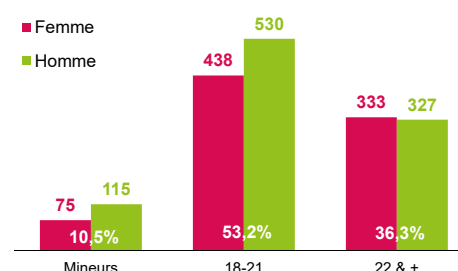
RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU SCOLAIRE

Sans diplôme	Niveau BAC+2 et supra	15
	Niveau BAC	117
	Niveau BEP/CAP	150
	1ère année BEP/CAP et infra	396
Diplômés	BAC+2 et supra	141
	BAC	544
	CAP/BEP	277
	Niveau validé infra CAP/BEP	178



2. ENTRÉES EN SITUATION

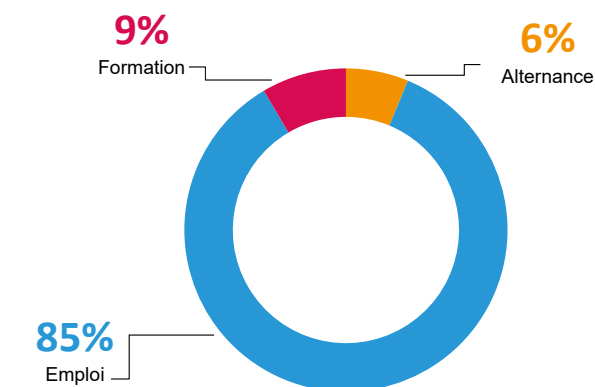
2 349 ENTRÉES EN SITUATION*

(*Situations emploi, formation ou alternance)

1 008 jeunes ont accédé à un emploi, une formation ou
un contrat en alternance :

- › 2 002 périodes de travail ; ce sont essentiellement des CDD. Ils constituent une expérience professionnelle capitalisable, une source de revenus pour financer le permis et donc un premier pas vers l'accès à un emploi durable.
- › 199 entrées en formation.
- › 148 entrées en alternance.

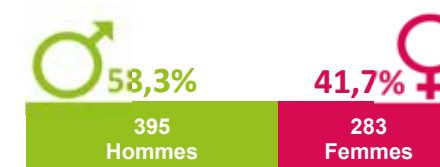
RÉPARTITION PAR TYPE DE SITUATION



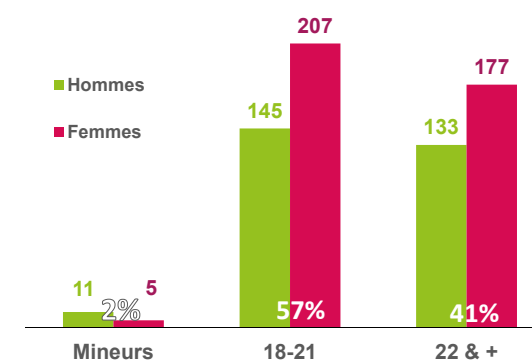
2.1 L'EMPLOI

2 002 ENTRÉES EN EMPLOI
pour **678** jeunes
dont **17%** issus des Quartiers
Prioritaires de la Ville.

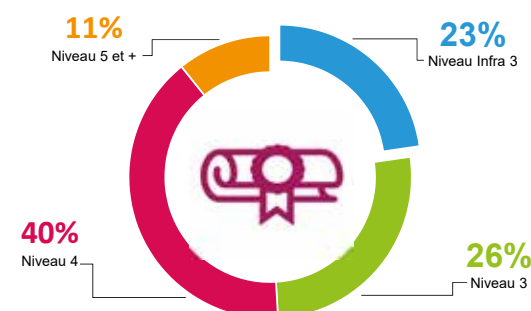
RÉPARTITION PAR GENRE



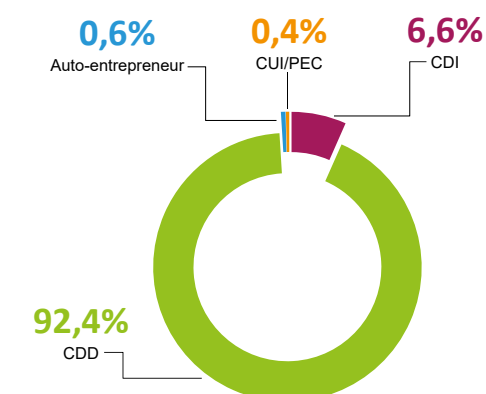
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT



2.2 L'ALTERNANCE

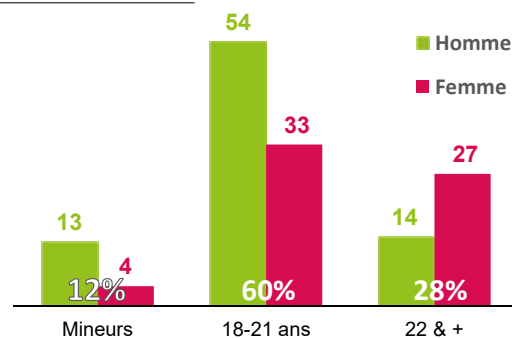
145 JEUNES EN ALTERNANCE
dont **11%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le contexte particulier du territoire Gard Rhodanien – Uzège, lié à la faible présence de CFA et de promotion de ce mode de formation sur ce territoire, autant au niveau des jeunes demandeurs, qu'au niveau des entreprises et des partenaires, nous a fortement motivé pour continuer notre engagement sur cet axe de promotion et de rapprochement vers les partenaires. Le partenariat établi entre la Mission Locale et les CFA environnants permet d'avoir un échange réciproque sur la connaissance et le partage des offres d'apprentissage sur le territoire.

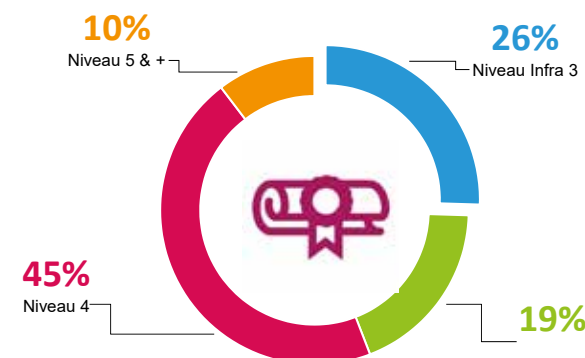
RÉPARTITION PAR GENRE



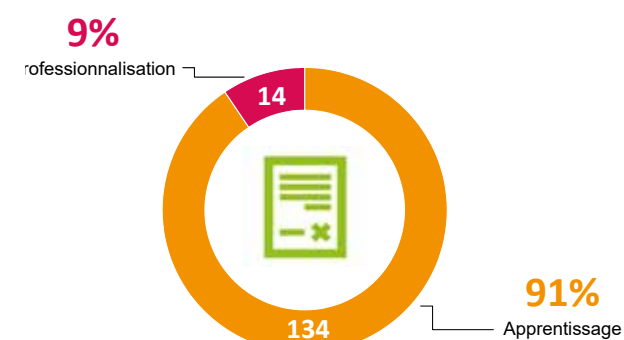
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT



LA MISSION LOCALE DU GARD RHODANIEN UZÈGE
ET L'AGENCE FRANCE TRAVAIL DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ORGANISENT

LE MAI DE L'APPRENTISSAGE

*Avec votre CV, venez rencontrer
des centres de formation
et des employeurs*

**Mercredi 22 mai
de 13H30 à 16H30**

**TOUT SUR
L'APPRENTISSAGE
ET L'ALTERNANCE**



**Contrat
d'Engagement
Jeune**

**Salle Multiculturelle
5 rue Racine
Bagnols-sur-Cèze**

2.3 LE PROJET PROFESSIONNEL

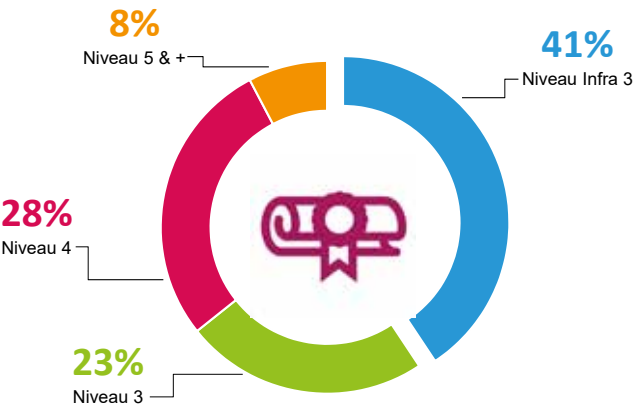
Des outils sont utilisés pour la détermination du projet professionnel : tests d'orientation, documentation CIDJ, sites d'orientation, vidéos métiers, formations et PMSMP.

2.3.1 LES PÉRIODES DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

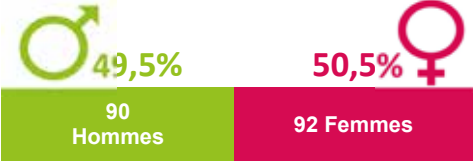
261 PMSMP ONT ÉTÉ RÉALISÉES pour **182** jeunes dont **16%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Ces immersions en entreprise permettent soit de découvrir un métier, soit de confirmer un projet, ou d'initier une démarche de recrutement.

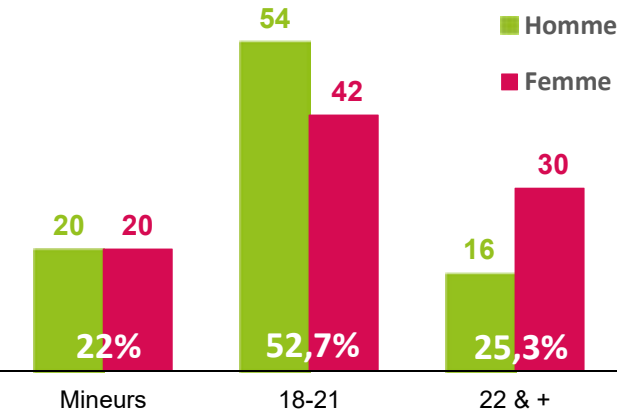
RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



2.3.2 LES FORMATIONS PRÉ-QUALifiantES FINANcÉES PAR LA RÉGION

Ces dispositifs pré-qualifiants permettent de construire un projet professionnel, d'acquérir des compétences de base, des premiers gestes professionnels ou à préparer le cas échéant à un retour en formation.

PROGRAMMES PRÉ-QUALIFIANTS		
Lutte contre l'illettrisme LECTIO	Ecoles de la 2 ^e chance Régionale	Projet PRO
Public Tout statut (y compris les non demandeurs d'emploi)	Public 18-25 ans avec dérogation possible pour 26-30 ans	Public Demandeur d'emploi*
Pas de rémunération	Ouvre droit à rémunération	Ouvre droit à rémunération

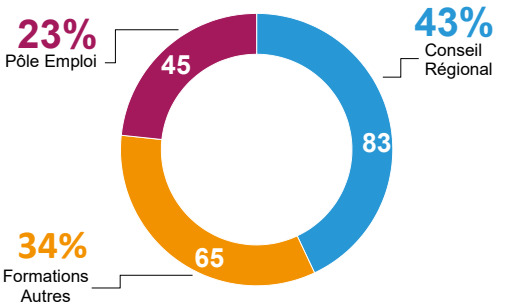
2.4 LA FORMATION

199 ENTRÉES EN FORMATION POUR **185** JEUNES dont **20%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

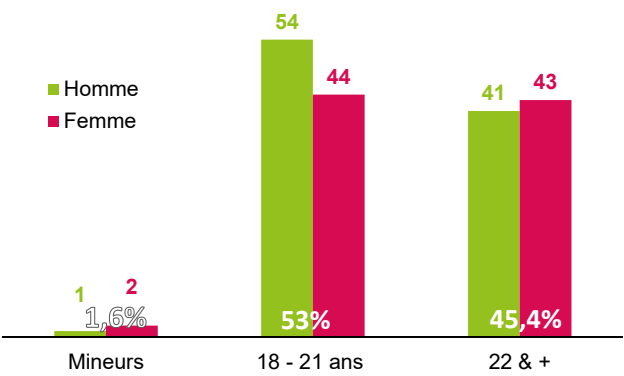
RÉPARTITION PAR GENRE



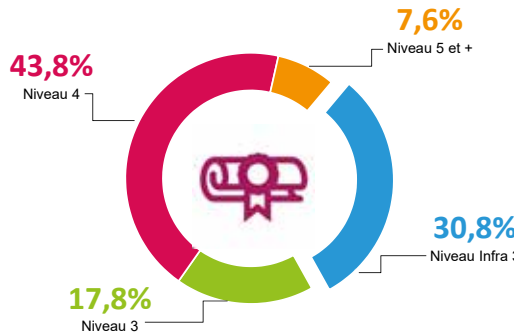
RÉPARTITION PAR FINANCEUR



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



2.4.1 LES FORMATIONS FINANcÉES PAR LA RÉGION - LE PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

90 ENTRÉES EN FORMATION RÉGION POUR **89** JEUNES dont **25%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

La Région développe « Le Plan Régional de Formation » (PRF) pour répondre à la fois à la demande des demandeurs d'emploi et aux besoins de l'économie régionale. Les objectifs sont :

- › Apporter une réponse aux publics avec des pédagogies différenciées, progressives, à temps partiel, en distanciel,

- › Sécuriser les parcours et renforcer les passerelles entre les dispositifs pré-qualifiants et qualifiants,
- › Maintenir une offre de proximité tenant compte des spécificités des territoires,
- › Offrir aux demandeurs d'emploi des actions courtes de renforcement des compétences et de préparation aux concours.

2.4.1.1 LES DISPOSITIFS DU PLAN RÉGIONAL DE FORMATION

- **Qualif PRO :**
 - › **Parcours Qualifiants :**
 - Formations certifiantes pour préparer une certification inscrite au Répertoire National des Certifications
 - Formations Professionnalisantes pour développer des compétences en vue d'un accès direct à l'emploi.
 - › **Compétences Plus :** Qualifications transverses pour acquérir des compétences spécifiques en adéquation avec les exigences et l'évolution des métiers (logiciels, langues, Caces,...) ; pour préparer les examens d'entrée dans les formations du secteur sanitaire et social.
- **ForproSup :**
 - › formations relevant de l'enseignement supérieur (université, école d'ingénieurs, CNAM,...).
- **Innov'Emploi Recrutement :**
 - › pour les entreprises qui ne trouvent pas de personnels formés, formations directement articulées avec des offres d'emploi.
- **Innov'Emploi Expérimentation :**
 - › formations financées à titre expérimental et offrant des modalités pédagogiques originales ou innovantes.
- **Sanitaire et social :**
 - › formations dans les domaines du social, du sanitaire ou du paramédical, ouvertes aux étudiant.e.s et aux demandeurs/ses d'emploi.

2.4.1.2 LE CO'PASS

Le Comité PASSerelles (CO'PASS) a pour objectif de sécuriser les parcours de formation et de favoriser les passerelles entre le préparatoire et le qualifiant. Il fonctionne sur un mode collégial avec les prescripteurs du territoire, les organismes de formation prestataires référencés et les services de la Région.

Des **CO'PASS thématiques**, comme la formation supérieure et la radicalisation, sont organisés en complément des CO'PASS Techniques ainsi que des réunions flash.

Les Réunions Flash :
Pour optimiser la saturation des actions de formation et les prescriptions, il a été décidé d'organiser régulièrement des réunions flash en visioconférence avec tous les prescripteurs pour faire un point sur les sessions en déficit de prescription dans le Gard.

2.4.1.3 OUIFORM

Les Missions locales accompagnent les jeunes dans leur projet professionnel et facilitent leur entrée en formation (positionnement et suivi de formation).

- OUIFORM** est un outil de **dématérialisation** de positionnement des individus sur une formation professionnelle. Il permet de :
- › Rechercher les formations jusqu'au niveau national,
 - › Positionner les individus sur des formations,
 - › Consulter en temps réel les places disponibles, ainsi que les financeurs associés,
 - › Prendre rendez-vous en ligne, et de partager directement l'information avec les autres opérateurs du CEP et l'organisme de formation,
 - › Fournir une information fiable et claire à l'individu,
 - › Suivre un individu tout au long de son parcours de formation.

2.4.1.4 LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

« Le droit à la formation tout au long de la vie est un axe fort de l'évolution professionnelle de chacun »



Dans le cadre de ses missions d'accueil, d'information et d'orientation, la MLJ est un intervenant de 1^{er} niveau d'information sur le CPF.

Le Compte Personnel de Formation est un dispositif en constante évolution qui demande à l'équipe technique une veille active.

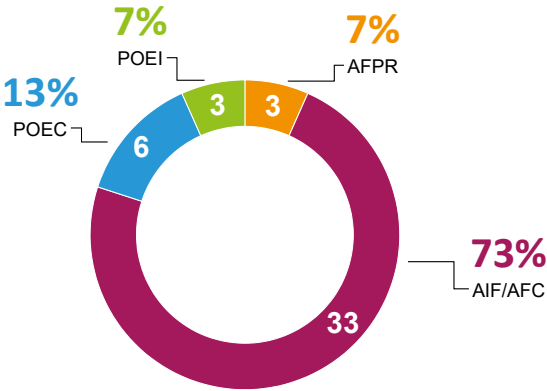
- Pour un projet de formation qui ne trouve pas de réponse dans les formations financées par la région ou France Travail, chaque jeune est :
- › Sensibilisé au rôle du CPF dans le montage financier de son projet,
 - › Accompagné dans la phase de création de son compte,
 - › Accompagné dans le repérage des formations et des organismes.

2.4.1.5 LES FORMATIONS ET MESURES FRANCE TRAVAIL

Les conseillers accompagnent les jeunes dans l'accès aux formations et mesures France Travail : AFC, POE, AIF.

44 ENTRÉES EN FORMATION FRANCE TRAVAIL POUR 42 JEUNES

Types de situation	Nombre de jeunes entrés en situation
AFPR	2
AIF/AFC	29
POEC	8
POEI	3



2.4.2 L'EPIDE

L'EPIDE est un dispositif national déployé en 2021 sur le territoire gardois à la Grand'Combe et devient le 2^{ème} EPIDE en région Occitanie. Avec une capacité d'accueil de 150 jeunes, ce lieu a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes qui ont au maximum un CAP ou un BEP et qui n'arrivent pas à trouver un travail. À l'EPIDE, du lundi au vendredi, les volontaires qui le rejoignent sont hébergés, nourris et habillés grâce à une tenue uniformisée. C'est un outil pertinent pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi qui permet de travailler les savoir-être et la mobilité. Les jeunes du territoire pourront être orientés sur ce dispositif dans le Gard, jusque-là les centres EPIDE les plus proches étaient Marseille, Toulouse et Lyon. L'ensemble de l'équipe conseiller a visité le centre Epide. L'objectif de cette visite est de mieux maîtriser ce dispositif pour le présenter aux jeunes.



2.5 LE SERVICE CIVIQUE

28 JEUNES ENTRÉS EN SERVICE CIVIQUE
dont **25%** issus des Quartiers Prioritaires
de la Ville.

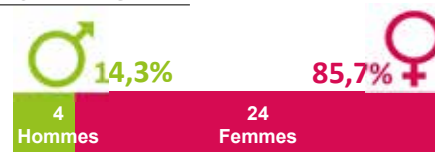
Le Service Civique vise à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute une génération l'opportunité de s'engager et de donner de son temps à la collectivité et aux autres.

Levier pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes, il accompagne également la mise en œuvre des politiques publiques par les missions d'intérêt général que les volontaires réalisent en France ou à l'étranger.

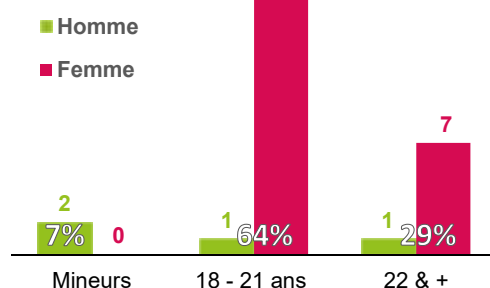
Il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général dans neuf domaines différents, reconnus prioritaires pour la Nation :

- › Education,
- › Solidarité,
- › Santé,
- › Culture et loisirs,
- › Environnement,
- › Développement international et humanitaire,
- › Mémoire et citoyenneté,
- › Sports,
- › Intervention d'urgence en cas de crise.

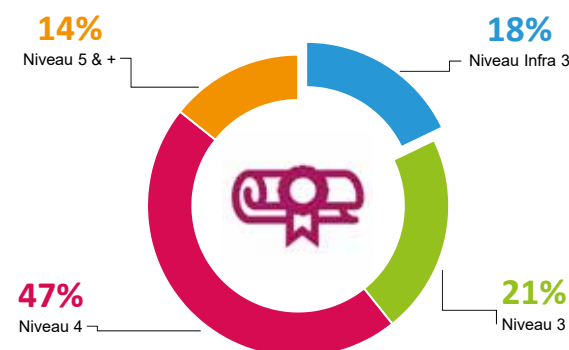
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



LES DISPOSITIFS NATIONAUX



3. DISPOSITIFS

3.1 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose un accompagnement individuel et intensif, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes et il est mis en œuvre par France Travail et les Missions Locales.

444 ENTRÉES
EN CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE
dont **19%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le Contrat d'Engagement Jeune, qu'est-ce que c'est ?

- › Un diagnostic initial approfondi permettant de mieux comprendre la situation du jeune, ses motivations et compétences, ses difficultés d'accès à l'emploi durable et ses souhaits en matière d'emploi,
- › Un parcours intensif et personnalisé pouvant durer jusqu'à 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi), avec au minimum 15 à 20 heures d'activités par semaine tout au long du parcours, comprenant des actions individuelles, collectives et en autonomie encadrée,
- › La possibilité de bénéficier de l'ensemble de l'offre de services de France Travail et des Missions Locales ainsi que d'actions structurantes durant le parcours,
- › Un suivi par un conseiller référent dédié, avec des points réguliers,
- › Le versement d'une allocation pouvant aller jusqu'à 552,29 € par mois en fonction de l'âge du bénéficiaire, de ses ressources ou celles de son foyer et à la condition du respect des engagements de son contrat,
- › La mise à disposition d'une application numérique pour faciliter la relation entre le jeune et son conseiller.

À qui s'adresse le Contrat d'Engagement Jeune ?

- › Aux jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable
- › Pour les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, la limite d'âge est portée à 29 ans révolus.

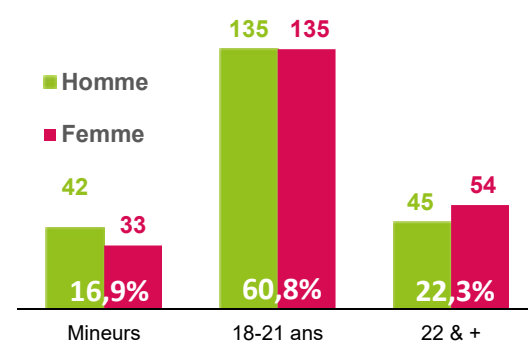
Qui peut bénéficier de l'allocation financière du Contrat d'Engagement Jeune et quel est son montant ?

L'allocation est calculée en fonction de l'âge du jeune, de ses ressources ou de celles de son foyer. Elle est conditionnée à l'assiduité et à l'engagement du jeune dans son parcours. Elle peut s'élever à 552,29 € par mois. Pour les mineurs elle est de 220,92 €.

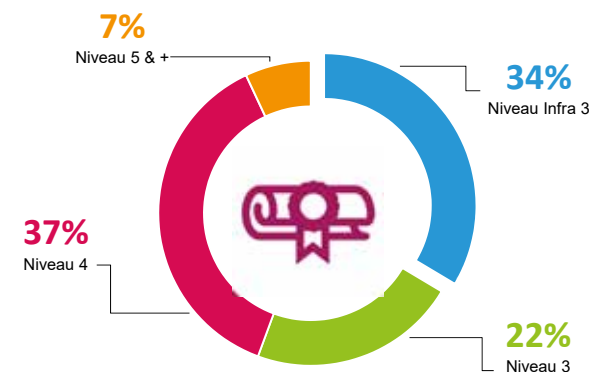
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



Liste des Ateliers

Pour tous les jeunes inscrits à la MLJ

EMPLOI

- TROUVE TON MÉTIER
- SAVOIR RÉALISER SON CV
- LETTRE DE MOTIVATION
- PRÉPARATION AUX ENTRETIENS
- SIMULATION D'ENTRETIENS
- SAVOIR RECHERCHER UN EMPLOI
- CRÉER ET METTRE À JOUR SON PROFIL DE COMPÉTENCES

VIE PRATIQUE

- BUDGET
- LA SÉCURITÉ SOCIALE ET MOI
- TRUCS ET ASTUCES POUR PRENDRE UN LOGEMENT
- NUMÉRIQUE & CYBERSÉCURITÉ

PARRAINAGE

- AGIR FLE
- AGIR CODE

AUTRES ATELIERS

- INNO'V PROJET
- THÉÂTRE
- ML'JOURNAL

SANTÉ / SPORTS

- SPORT
- BILAN DE SANTÉ
- ALIMENTATION & CUISINE

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège ♦

5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

04 66 89 09 34

3.2 LE PACEA

566 ENTRÉES EN PACEA
dont **18%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) constitue un cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes. Il est un droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, ajustable et graduable en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune.

Déroulement du dispositif PACEA

Diagnostic préalable :

Un diagnostic approfondi est systématiquement mis en place avant toute entrée en PACEA. Il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.

Contractualisation du PACEA :

L'engagement des jeunes dans ce parcours contractualisé se matérialise par un contrat d'engagements réciproques qui se compose de phases d'accompagnement successives qui peuvent varier dans leur durée et leur intensité. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune, assortis d'un plan d'actions pour les atteindre.

La durée du PACEA est de deux ans, avec une possibilité de solliciter une aide financière pour aider le jeune dans son parcours (aide soumise à l'enveloppe financière attribuée par l'Etat). Le PACEA prend fin lorsque l'autonomie du jeune est acquise et que sa situation ne nécessite plus un accompagnement renforcé.

Le montant de l'aide attribuée aux jeunes a été de 39 758 € pour des demandes :

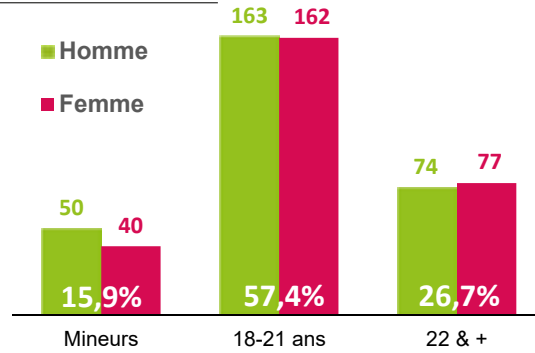
- › d'aide à la mobilité : code de la route, heures de conduite, assurance auto, déplacement en bus pour se rendre en formation,
- › de soutien au budget,
- › de soutien à la formation.



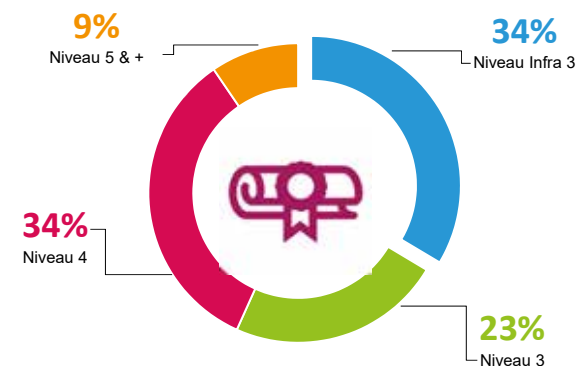
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



3.3 LE PARCOURS PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI (PPAE)

En partenariat avec FRANCE TRAVAIL

336 ENTRÉES EN PPAE
dont **21%** issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Notre accord de partenariat renforcé avec France Travail est une complémentarité d'intervention pour les jeunes demandeurs d'emploi.

Ce sont pour 2024, 328 demandeurs d'emploi qui ont été reçus par la Mission Locale dans le cadre de cette cotraitance pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de proximité, facilitant ainsi leurs démarches d'insertion professionnelle.

Le partenariat a pour but de favoriser l'échange, le relai d'information, le partage de pratiques professionnelles entre le France Travail et la Mission Locale Jeunes, dans l'intérêt de l'efficacité de l'accompagnement du jeune.

Déroulement de l'action :

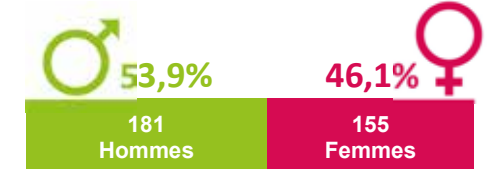
Sur Bagnols-sur-Cèze :

- › Au sein de France Travail une présentation de l'ensemble de l'offre de services de la Mission Locale à destination des jeunes en situation d'inscription ou réinscription est effectuée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et à la connaissance des outils et des services mis à leur disposition. A la suite, le jeune est reçu en entretien individuel et il lui est proposé un accompagnement adapté à ses besoins (AIJ, PACEA, CEJ, suivi délégué...).
- › A la Mission locale, une orientation de certains jeunes pour acceptation par France Travail de ce type d'accompagnement conventionné est réalisée. Ainsi, tous les jeunes demandeurs d'emploi accèdent à l'information et la connaissance des outils et des services mis à leur disposition.

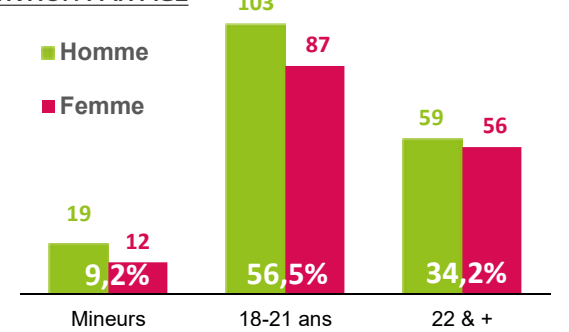
Sur Roquemaure et Uzès :

France Travail nous oriente les jeunes au fil de l'eau et nous leur proposons de les intégrer au PPAE.

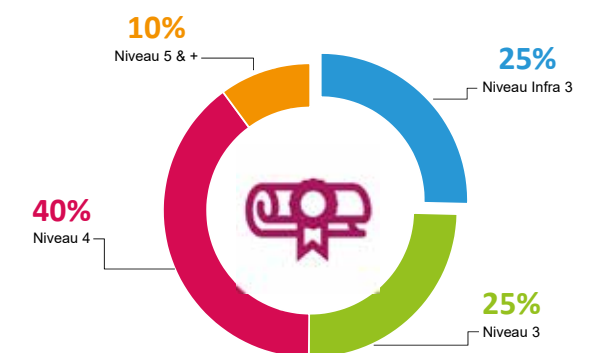
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



Témoignage

« Dans le cadre de ma mission de référente du Parcours Personnalisé d'accompagnement vers l'emploi (PPAE), l'année 2024 a été marquée par une collaboration étroite avec France Travail. L'objectif initialement fixé à 310 accompagnements a été dépassé, atteignant 328 bénéficiaires accompagnés, témoignant ainsi de l'engagement et de l'efficacité du dispositif.

Ce succès repose sur une approche individualisée et renforcée de l'accompagnement permettant d'apporter des solutions adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi. L'année 2025 marque la fin du dispositif PPAE avec l'entrée en vigueur de la loi pour le plein emploi, qui redéfinit les modalités d'accompagnement et d'insertion professionnelle. Cette expérience a permis de démontrer l'impact positif d'un accompagnement ciblé et personnalisé, tout en renforçant la collaboration entre les acteurs de l'emploi.

Elle constitue une base solide pour l'évolution des futurs dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi. »

Aïcha.S,
référente PPAE & Conseillère en Insertion Socioprofessionnelle.

3.4 L'OBLIGATION DE FORMATION

RAPPEL > Dans le cadre de la loi "Pour une école de la confiance", la formation des jeunes mineurs est obligatoire jusqu'à 18 ans. Les Missions Locales en assurent la mise en œuvre.

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE OBLIGATION DE FORMATION ?

Près de 80 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification et 60 000 mineurs ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi. Ils rencontrent de grandes difficultés pour s'insérer dans le marché du travail et sont les premières victimes de la pauvreté. L'obligation de formation permet de repérer et d'amener vers un parcours d'accompagnement et de formation les jeunes en risque d'exclusion.

Est concerné **tout mineur de 16 à 18 ans** :

- en situation de décrochage du système scolaire
- diplômé ou non et qui n'est ni en emploi ni en étude ni en formation.

UNE MOBILISATION DE LA MISSION LOCALE POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE ET DES SOLUTIONS VARIÉES.

Les missions locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, France Travail, structures de raccrochage scolaire (micro-lycées), écoles de la 2e chance, etc...

UN PARCOURS POUR TROUVER DES SOLUTIONS

Entretien, diagnostic de sa situation... Tous les outils sont mis au service du choix du jeune.

L'entretien de situation : poser un diagnostic de la situation

L'entretien de situation permet de faire le point sur la situation du jeune et de l'orienter vers une structure pour la poursuite de son parcours. À l'issue de l'entretien de situation, le conseiller doit proposer au jeune un diagnostic approfondi.

Construire un parcours grâce à un éventail de solutions

Le conseiller ou le référent construit un parcours pouvant combiner plusieurs solutions avec le jeune et son représentant légal.

Les principaux leviers d'action proposés aux jeunes, en fonction de leur situation et de leur projet, sont les suivants :

- Un accompagnement dans l'orientation,
- Une mobilisation adaptée de tous les dispositifs favorisant l'insertion,
- Un accompagnement intensif pour les jeunes en situation de précarité avec la mise en place du Contrat d'Engagement Jeune,
- Un accompagnement adapté aux jeunes de 16 – 18 ans, avec des phases de remobilisation et de formation,
- Des périodes d'immersion en entreprise pour découvrir les métiers ou confirmer leur projet,
- Des formations qualifiantes ou pré-qualifiantes ;
- Des propositions de mission de Service Civique de proximité.

Le but est de permettre aux jeunes d'accéder à l'emploi, à l'apprentissage ou la formation. En 2024, 116 jeunes ont été contactés suite aux traitements des listes transmises par l'Éducation Nationale. Il en ressort, après une mise à jour des situations, que 25 jeunes, dont 4 QPV, ont été reçus en « 1er accueil » et orientés vers l'accompagnement le plus adapté.

3.5 LE PARRAINAGE

31 JEUNES SUIVIS DANS LE CADRE DU PARRAINAGE dont 22,5% issus des Quartiers Prioritaires de la Ville.

Objectifs de l'action :

- Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.
- Favoriser le partage d'expérience professionnelle, du savoir, utiliser son expertise et sa connaissance du secteur d'activité.
- Permettre au jeune filleul de se constituer un réseau professionnel et le mettre en relation avec les exigences de l'entreprise et du monde du travail.

L'animation du réseau :

Le parrainage a tout son sens : recherche d'un emploi, d'une alternance, les parrains sont aussi là pour redonner confiance aux jeunes que nous accompagnons, les écouter, les conseiller, les encourager, leur faire découvrir le milieu professionnel différemment. Les compétences des parrains permettent de balayer une multitude de secteurs et de bénéficier de leur expertise métiers et de leur réseau.

A ce jour 25 parrains et marraines sont prêts à s'investir auprès nos jeunes. Si 4 personnes ont dû arrêter pour des raisons qui leur sont propres, 4 nouveaux volontaires sont venus nous rejoindre cette année.

En début 2024, les parrains ont été invités à un moment de convivialité et d'échange autour d'un petit déjeuner. Ce temps convivial a permis de créer du lien et aux différents participants d'échanger et de se connaître. Ce temps a permis de bien cerner les spécificités de chaque parrain, leurs atouts et ce qu'ils peuvent apporter aux jeunes. Ce temps de partage a également permis aux parrains de se connaître et d'échanger des points de vue ou des coordonnées pour étendre leurs réseaux.

Déroulement du dispositif :

La durée de l'accompagnement est variable, entre 4 et 6 mois. Les contacts entre jeunes et parrains s'organisent librement au rythme qui leur convient (mail, téléphone, entretien) dans les locaux de la Mission Locale.

Les thématiques abordées :

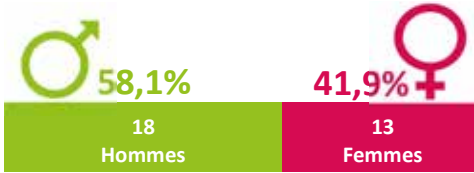
- (Re)Prendre confiance en soi,
- Développer son autonomie au regard de la recherche d'information et la recherche d'emploi,
- Savoir se présenter, présenter ses atouts lors d'un entretien de recrutement,
- Améliorer ses outils de recherche d'emploi : CV et lettre de motivation,
- Adapter sa posture, sa tenue vestimentaire pendant l'entretien,
- Se confronter à des personnes représentant le monde de l'entreprise et ses exigences,
- Améliorer la communication orale ; la syntaxe, le français, l'argumentaire.
- Désacraliser la fonction de chef d'entreprise pour que le jeune développe une plus grande confiance,
- Ouverture sur le réseau.

Les résultats

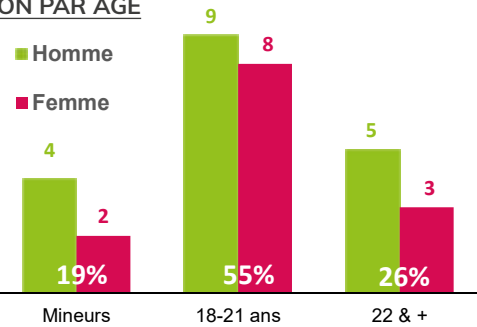
Sorties positives des filleul(e)s dont la fin d'accompagnement



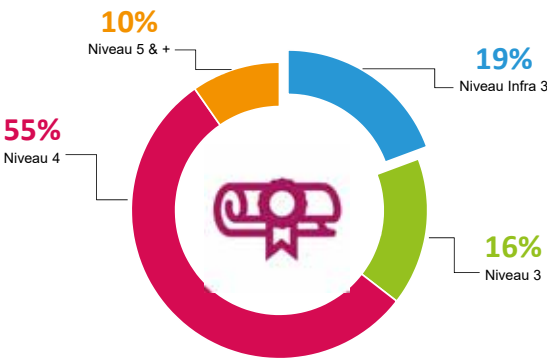
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



parrainage a eu lieu en 2024.

Nbre de filleuls entrés en 2023 et sortis en 2024	Nbre de filleuls entrés en 2024 et sortis en 2024	Total des sorties dans l'année	Total des sorties positives en 2024
11	27	38	21

Situation emploi :

Sur les 55.3 % des jeunes en sortie positive, 66.72% ont une solution liée à l'emploi. Parmi eux, près de 43% sont en apprentissage et près de 36% ont signé un CDD de moins de 6 mois.

L'accompagnement a aussi permis à certains jeunes de rebondir vers d'autres projets professionnels ou d'intégrer une formation.



3.6 TÉMOIGNAGES

UNE ACTION EMPLOI « HORS LES MURS »

Dans le cadre de notre mission d'accompagnement vers l'insertion professionnelle, j'ai eu l'opportunité d'accompagner quatre jeunes de la Mission Locale lors d'un séjour découverte des métiers saisonniers dans le Golfe de Saint-Tropez, du 12 au 15 février 2024.

L'objectif de cette action était clair : permettre à ces jeunes de rencontrer des recruteurs d'une autre région afin de saisir des opportunités d'emploi dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Le Golfe de Saint-Tropez, avec son attractivité touristique et son besoin constant de main-d'œuvre saisonnière, était le cadre idéal pour cette expérience immersive « hors les murs ».

Grâce au minibus de la Mission Locale, nous avons pu nous déplacer facilement et optimiser chaque moment du séjour.

Les participants, âgés de 18 à 22 ans, avaient des profils variés : animateurs diplômés du BAFA, agents d'accueil, personnel de restauration ou d'hôtellerie. Tous partageaient une même motivation : saisir des opportunités pour la saison estivale.

À notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par la Mission Locale de Cogolin, qui avait organisé le séjour en partenariat avec plusieurs établissements de la région. Nous avons été hébergés dans une résidence dédiée aux saisonniers à La Croix-Valmer, un cadre idéal pour se plonger dans la réalité de la vie d'un travailleur saisonnier.

Dès l'installation, un programme détaillé leur a été remis, comprenant les visites de sites et les rencontres professionnelles prévues. Pendant ces quatre jours, les jeunes ont découvert des établissements variés : hôtels de luxe, campings de plein air, restaurants et résidences touristiques. Ces immersions leur ont permis d'échanger directement avec les employeurs et de mieux comprendre les réalités du travail saisonnier.

Au fil des rencontres, plusieurs jeunes ont eu l'opportunité de passer des entretiens d'embauche, et certains ont été présélectionnés pour des postes dans la restauration, l'hôtellerie et l'accueil touristique.

Les recruteurs ont particulièrement souligné leur motivation et leur dynamisme. Sur les quatre participants, deux ont signé un CDD saisonnier pour l'été 2024, une belle réussite qui témoigne de l'intérêt de ce type d'initiative.

Ce séjour a été une véritable réussite, à la fois sur le plan professionnel et personnel. Au-delà de la rencontre avec des employeurs potentiels, les jeunes ont pu se confronter aux réalités du marché de l'emploi saisonnier et mieux comprendre les attentes des recruteurs.

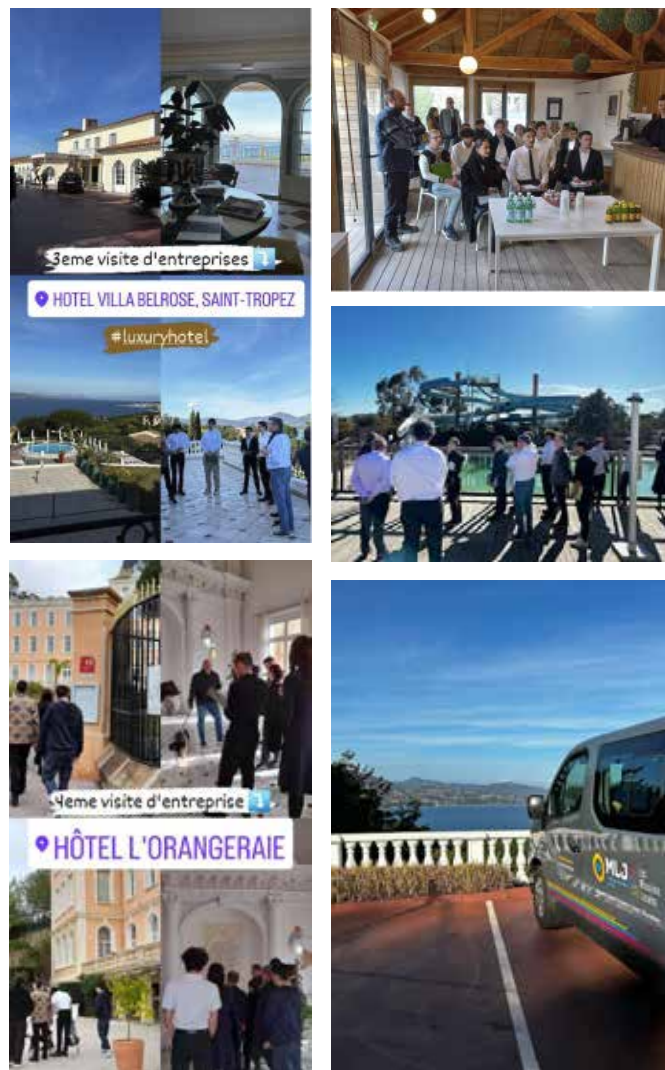
Mais l'expérience ne s'arrête pas là. En vivant ensemble durant ces quelques jours, ils ont aussi développé des compétences de savoir-être, d'autonomie et de vie en collectivité, des atouts indispensables pour une intégration réussie dans le monde du travail. Cette action confirme l'importance de sortir du cadre habituel pour élargir les horizons professionnels des jeunes. En les amenant sur le terrain, au plus proche des opportunités, nous leur donnons les clés pour construire leur avenir professionnel avec confiance et ambition.

Élodie G.
Chargée de Projet

Publication

Merci à la Mission Locale Jeunes du Gard Rhodanien Uzège de m'avoir permis de rencontrer des employeurs pour la saison d'été, c'était très enrichissant, en espérant d'avoir des réponses favorables 🙌.

Et surtout merci à la conseillère qui nous a supportés pendant ces 4 jours au Golfe de Saint Tropez 😊.



PARCOURS D'INSERTION PROFESSIONNELLE D'UN JEUNE PARTI DE CÔTE D'IVOIRE

Conseillère à la Mission Locale, j'ai accueilli et accompagné un jeune arrivé en France à l'âge de 16 ans, après avoir quitté la Côte d'Ivoire un an plus tôt. Son parcours est un véritable exemple de persévérance et de réussite face à des défis immenses.

Non scolarisé dans son pays d'origine et analphabète, il présentait une grande volonté de s'intégrer, progresser et réussir en France. Dès le premier accueil et le diagnostic partagé, la mise en place d'un dispositif d'accompagnement avec des objectifs personnalisés et un suivi renforcé, adapté à ses besoins lui ont permis de se mettre rapidement en action, de se projeter dans l'avenir et donc de traiter sa situation difficile.

Il a tout d'abord suivi des cours intensifs de français pour apprendre la langue et communiquer. C'était un travail long et difficile, mais il est resté tenace, assimilant très vite les connaissances. Ensuite, nous avons mené le travail d'élaboration du cv et des lettres de motivation et la préparation aux entretiens d'embauche. Enfin, il a mené ses candidatures pour trouver un contrat d'apprentissage pour se former.

Ainsi, lors d'un forum de l'apprentissage organisé par la Mission Locale, il a été retenu par la Mairie de Bagnols-sur-Cèze pour un apprentissage dans les espaces verts.

Dès son arrivée dans l'apprentissage, il a fait preuve d'une incroyable capacité d'adaptation. Malgré ses difficultés initiales, il a su s'intégrer rapidement, montrant une motivation sans faille. Je me souviens de nos premières rencontres, où il était timide, un peu perdu dans un monde qui lui était étranger. Mais à chaque étape, il a su se surpasser. Sa persévérance m'a profondément impressionnée.

Pour l'accompagner dans ses progrès, il a bénéficié du soutien de bénévoles de l'association AGIR abcd, qui l'ont aidé à améliorer son français et ses compétences en mathématiques. Cette aide a été essentielle dans son développement personnel, au-delà des simples compétences académiques. Elle lui a permis de mieux comprendre la culture française, les codes sociaux, et de renforcer sa confiance en lui.

Au fil des années, il a atteint tous les objectifs qu'il s'était fixés. Il a trouvé son logement autonome, a obtenu son CAPA Jardinier Paysagiste, puis son BP Aménagements Paysagers. Il a également réussi à obtenir son permis de conduire et acheter son véhicule. Il est devenu un jeune homme pleinement autonome, à la fois sur le plan financier et dans ses démarches administratives.

Sa détermination et son sérieux dans son travail ont été remarqués par son employeur. Après quatre années d'apprentissage, il a signé un CDD d'un an avec la mairie de Bagnols-sur-Cèze en tant qu'agent des espaces verts. Il m'a récemment informée de sa demande de naturalisation, ce qui témoigne de son souhait de s'intégrer définitivement en France et de continuer à construire son avenir ici.

En tant que conseillère référente, j'ai eu l'opportunité de l'accompagner tout au long de ce parcours. Il a bénéficié d'un soutien financier (allocations, carte de bus), mais aussi d'une aide technique pour ses démarches administratives, telles que la recherche de logement ou la constitution de ses dossiers de titres de séjour. La Mission Locale a également apporté un soutien psychologique important, notamment lors des moments où il se posait des questions sur son avenir.

Je suis fière de son parcours, qui est une véritable réussite. Il a transformé chaque obstacle en une opportunité d'apprentissage et de développement. Aujourd'hui, il incarne parfaitement

l'importance de l'accompagnement global et personnalisé que nous offrons à la Mission Locale. Son histoire est une source d'inspiration pour nous tous.

Elisabeth S.
Conseillère en insertion sociale et professionnelle

UNE OPPORTUNITÉ VERS L'ENTREPRENEURIAT

J'accompagne une jeune qui a participé à l'événement de recrutement d'animateurs organisé par le service emploi à l'Exutoire.

Bien qu'elle n'ait pas été retenue pour le poste d'animatrice, elle a su saisir une autre opportunité professionnelle en intégrant l'équipe du graphiste. Ses dessins et maquettes ont particulièrement séduit l'équipe, ouvrant ainsi la porte à une nouvelle aventure professionnelle très prometteuse.

À ce jour, elle a déjà réalisé plusieurs croquis d'affiches et de logos, et un rendez-vous est prévu prochainement avec le responsable pour présenter son travail.

Au-delà de cette collaboration, la graphiste lui a proposé de créer sa propre entreprise, une opportunité qui pourrait marquer un tournant dans son parcours. Les démarches administratives seront prises en charge par la structure, et la jeune devra simplement fournir les documents nécessaires à la création de son entreprise.

Cette initiative lui permettra d'être officiellement rémunérée pour ses créations et, à terme, de pouvoir établir des devis pour ses futurs projets. Un véritable tremplin pour son développement professionnel et son autonomie !

Chaïma B.
Conseillère en Insertion Socioprofessionnelle



4. ACTIONS

4.1 LA PLATEFORME EMPLOI

La Plateforme Emploi, c'est :

- › Un service facilitateur pour l'ensemble de l'équipe de la Mission Locale concernant la collecte et la diffusion des offres d'emploi et leur suivi,
- › La gestion de notre Application mobile liée à l'emploi « SHAKER »

- › La maîtrise et promotion de tous les types de contrats aidés, droit commun ou alternance,
- › L'organisation de manifestations spécifiques « Emploi »,
- › La connaissance des entreprises pour la mise en relation ou la recherche de PMSMP,
- › La création et le maintien du lien avec les acteurs directs du marché de l'emploi, agences d'interim, France Travail, collectivités et entreprises,

La coopération avec les entreprises :

- Aider au choix du contrat, repérer les aides dont l'entreprise peut bénéficier et faciliter les démarches administratives,

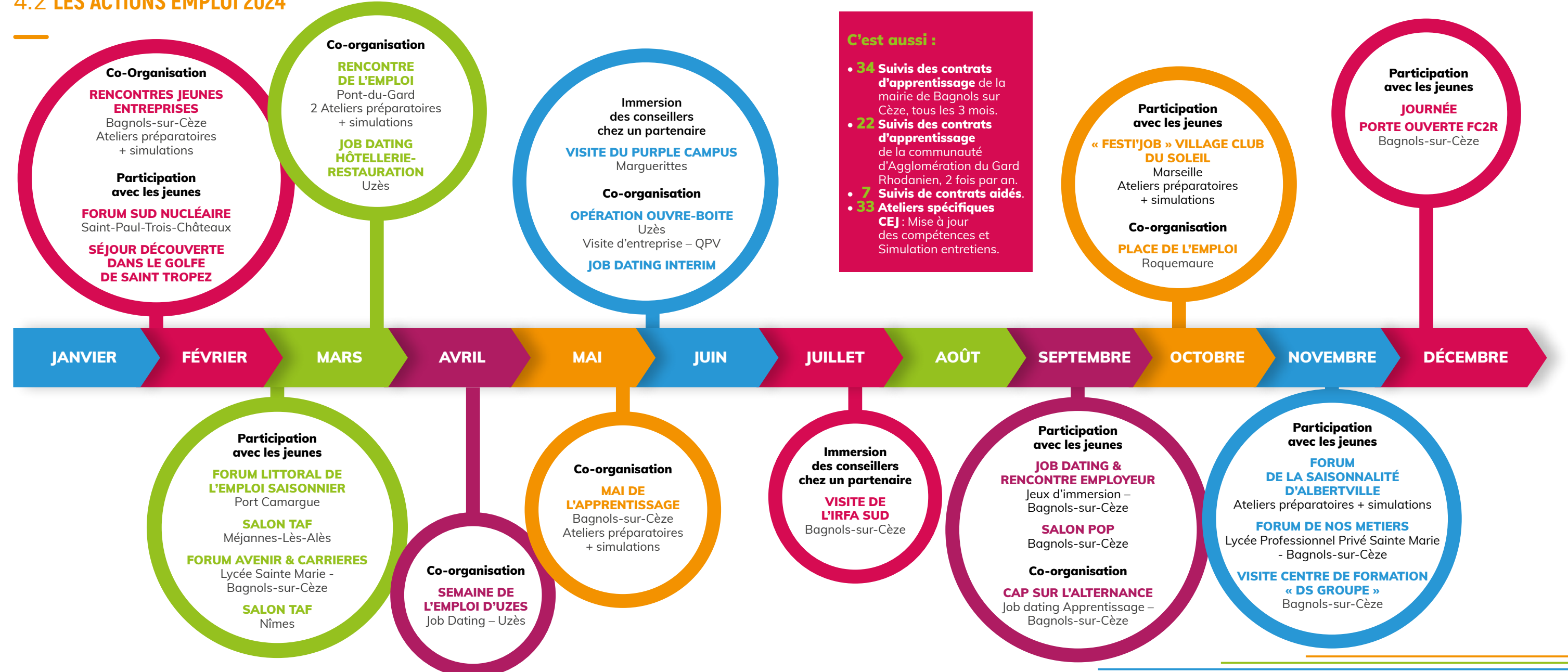
Des actions de recrutement :

- Présence sur les forums emploi et saisonniers,
- Organisation de Jobs Dating,
- Participation à la semaine de l'industrie,
- Organisation de visites d'entreprises,
- Mise en place d'actions spécifiques emploi.

Un partenariat avec :

- France Travail,
- Les agences de l'emploi,
- Les groupements d'employeurs : GEIQ, GRISBI, CYCLIUM, Les Entrepreneurs de l'Uzège - Pont du Gard,
- Les CFA et centres de formation régionaux,
- Les entreprises dont les grands comptes avec le réseau national des MLJ.

4.2 LES ACTIONS EMPLOI 2024



4.3 ERASMUS – PROJET « PARTIR POUR MIEUX REVENIR »

2 PROJETS ONT EU LIEU EN 2024 :

12 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LES MISSIONS LOCALES DE BAGNOLS-SUR-CÈZE, D'ALÈS, DE LOZÈRE ET DE NÎMES SONT PARTIS À BERLIN, EN ALLEMAGNE, PENDANT 4 SEMAINES POUR EFFECTUER DES STAGES EN ENTREPRISE DU 24 AVRIL AU 19 MAI 2024.

7 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LES MISSIONS LOCALES DE BAGNOLS-SUR-CÈZE ET D'ALÈS SONT PARTIS À PRAGUE, EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, PENDANT 4 SEMAINES POUR EFFECTUER DES STAGES EN ENTREPRISE DU 16 NOVEMBRE 2024 AU 15 DÉCEMBRE 2024.

Les stagiaires ont réalisé leur projet dans divers secteurs : réception hôtelière, petite enfance, multimédia, production cinématographique, électricité, couture, animation et football. Ces projets ont été entièrement financés par le programme Erasmus+ et la Région Occitanie. Ils ont été mis en place

STAGE PROFESSIONNEL ERASMUS+
Prague, Tchéquie

16 novembre - 15 décembre 2024

• 7 bourses
• 4 semaines de mobilité
• divers secteurs professionnels

LA BOURSE COUVRE:

- voyage aller-retour
- transport local
- hébergement
- formation au départ
- cours de langue
- tutorat sur place
- allocation de vie

CONDITIONS:

- Avoir entre 18 à 25 ans
- Être inscrit.e à la MJL Gard Rhodanien Uzège et au France Travail
- Être motivé.e pour partir

Nous sélectionnerons les participants principalement en fonction de leur motivation, pour ensuite rechercher des stages dans les domaines qui les intéressent.

Pour candidater contactez :
Mohamed Ben Moussa, mohamed.benmoussa@mlj-gardrhodanien.com

Date limite d'inscription : 15 septembre 2024

par la Maison de l'Europe de Nîmes, la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, la Mission Locale Alès Pays Cévennes, la Mission Locale Lozère et la Mission Locale Nîmes Métropole. Durant les deux mois précédant leur départ, les jeunes ont suivi une formation incluant un apprentissage interculturel et linguistique, organisée par la Maison de l'Europe.

2 visites préparatoires, menées par des professionnels de la Maison de l'Europe de Nîmes et de la Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège, ont eu lieu. Cette mission avait pour objectif de rencontrer les employeurs ainsi que les associations qui accueilleront les jeunes sur place. Ils ont également fait une visite des différents logements afin de sécuriser au mieux le projet.

En plus de la prise en charge du voyage, de l'hébergement et de la restauration, nos partenaires ont proposé un programme culturel permettant aux stagiaires de découvrir le pays d'accueil durant leur séjour de 4 semaines.

Les 23 mai et 19 décembre 2024, nous avons organisé une réunion de bilan avec les participants et leur avons remis les certificats Europass Mobilité.

La prochaine destination prévue par la Mission Locale :

› Kalamata (Grèce) en mai 2025.



Témoignage d'Anissa – Conseillère en insertion sociale et professionnelle

« Lors de ce bilan, les jeunes ont pu partager leur expérience et décrire le déroulement de leur séjour. Ils ont évoqué leur stage, qui leur a permis de mieux se connaître, de développer leurs compétences et d'acquies de nouvelles connaissances. Ils ont également témoigné de l'expérience de vie en groupe, parfois exigeante, ainsi que de la découverte d'une nouvelle culture. À cette occasion, leur certificat Europass leur a été remis.

Ils ont également échangé avec la presse et la représentante du service jeunesse du Conseil Départemental au sujet de leur voyage à Prague. Ce que l'on retient de leurs témoignages, c'est une expérience marquante et enrichissante, résumée par des mots comme : « **Super, Incroyable, Découverte, Développement et Confiance** ».

Enfin, deux jeunes, Léo et Sébastien, envisagent de retourner à Prague prochainement. Après avoir mûri leur projet, ils espèrent décrocher un emploi dans leur entreprise de stage, avec laquelle ils sont restés en contact. »

4.4 L'ACTION POLITIQUE DE LA VILLE – PUBLIC QPV

16% DES JEUNES ACCOMPAGNÉS HABITENT EN QUARTIERS RECONNUS POLITIQUE DE LA VILLE.

Actions proposées :

Organisation, préparation et accompagnement sur les forums de l'apprentissage

Organisation de 2 actions en partenariat avec France Travail :

- › Forum « Mai de l'apprentissage » avec la présence de plusieurs CFA et employeurs, le 22 mai 2024.
- › Cap sur l'alternance avec la présence de CFA, le 25 septembre 2024.

Réalisation d'ateliers « Estime de soi » (esthétique + coiffure) et ateliers TRE afin d'informer, préparer et accompagner les jeunes sur ces 2 actions apprentissage.

Mission Locale Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE

La Mission Locale organise

Cap sur l'Alternance !

Mercredi 25 septembre 2024
de 13h30 à 16h30

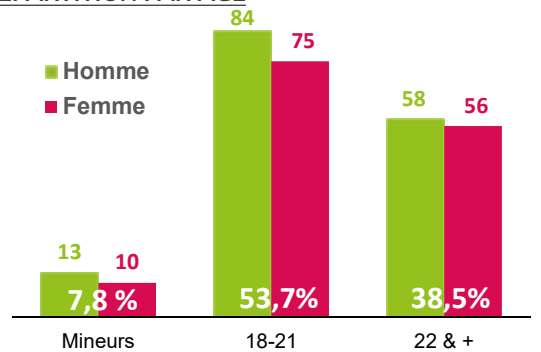
Avec votre CV, venez rencontrer les centres de formation ayant des **opportunités d'alternance**.

■ Événement ouvert à tout public

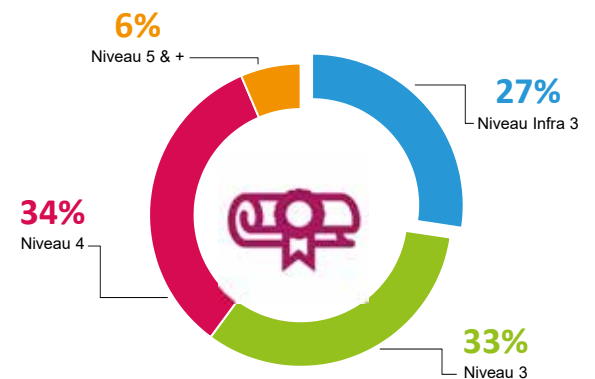
Présentez-vous dans nos locaux :
5 Rue des jardins du souvenir - 30200 Bagnols-sur-Cèze

Pour plus de renseignements : 04 66 89 09 34

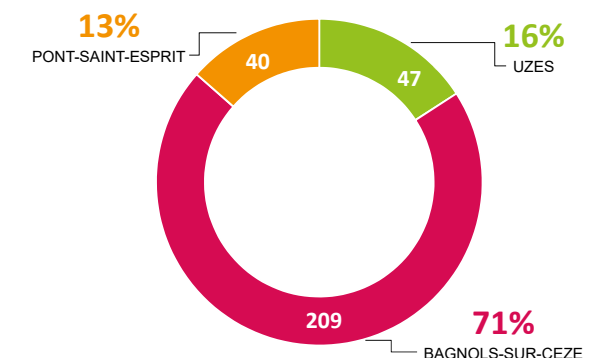
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR NIVEAU



RÉPARTITION PAR VILLE



4.5 LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE : ORGANISATION ET ANIMATION DES PSAD

Dans le cadre de la politique de lutte contre le décrochage scolaire : la ML assure l'animation territoriale des Plateformes de Suivi d'Appui aux Décrocheurs – PSAD. Nous avons organisé ces réunions co-animées avec le CIO dans nos locaux ou au CIO de Bagnols/Cèze
La personne chargée de projet référente « mineur/éducation nationale » a programmé 8 PSAD

Les membres présents systématiquement sont le CIO de Bagnols sur Cèze (représenté par la Directrice et/ou 1 psychologue de l'Éducation Nationale et/ou 1 Assistant de Plateforme Décrocheurs) et la Coordinatrice MLDS du Bassin Gard Nord-Est.

À partir de septembre, le Lycée Professionnel Sainte Marie (représenté par le Directeur et/ou un référent décrochage scolaire) a répondu présent aux invitations des PSAD. Ensuite en raison d'un territoire commun, la MLJ Rhône Argence (représentée par la référente « Mineurs/Obligation de formation ») a intégré la PSAD.

Le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile, l'association Pluriels (en charge de mineurs), et les médiatrices du service médiation et prévention de la ville de Bagnols ont pris part aussi aux PSAD

LE CONTENU DES PSAD :

1/ Séquences de culture commune :

échange sur les missions, les actualités et les événements/actions des participants.

2/ Présentation et/ou suivi des jeunes repérés comme décrocheurs scolaires :

Chaque membre présente une liste de jeunes repérés comme déjà décrocheurs, exclus ou démissionnaires pour s'assurer de la prise en charge de ces jeunes par soit le CIO, la MLJ ou bien un autre établissement scolaire ou service social (CMS, ASE, PJJ...).

Ainsi, 71 situations de jeunes ont été présentées par les membres de la PSAD.

Parmi ces 71 dossiers :

- › 44 étaient connus de la ML dont 15 en dispositif CEJ ou PA-CEA
- › 9 jeunes ont été reçus en RDV tripartite (MLJ / CIO / MLDS) et 5 ont accepté d'intégrer un accompagnement Tout Droits Ouvert.

3/ Présentation et/ou suivi des dossier « mineurs non connus » :

- › Une liste contenant 209 dossiers nous a été transmise par l'Education Nationale.
- › Organisation et création d'un atelier « C'est quoi l'apprentissage » :
- › Destiné à une classe de PREPA METIER au sein du Lycée Einstein de B/C, il a été animé par la chargée de projet afin d'apporter un 1er niveau d'information sur l'alternance et présenter l'évènement du Mai de l'apprentissage.



5. LA VIE QUOTIDIENNE

5.1 DOMAINE SOCIAL

La Mission Locale intervient sur :

Aides financières :

Informations sur les diverses aides existantes, légales et extra légales, montage des dossiers, FAJ, Aide à la Complémentaire Santé, Présentations des modalités, critères et procédures d'aide. Evaluation et simulation des montants d'Allocation Logement, des bourses sanitaires et sociales, des primes d'activités.

Gestion budgétaire :

Un travail est effectué à partir de tableaux sur l'équilibre des ressources et des dépenses, notion de reste à vivre lorsque les charges « obligatoires » sont réglées et travail sur la priorisation des dépenses et échelonnement des dettes. Si besoin, un atelier budget peut être mobilisé.

Aides alimentaires :

La seule possibilité d'aide pour les besoins alimentaires (considérés comme de l'urgence vitale) est l'orientation vers des associations caritatives sur Bagnols, l'Entraide Protestante, les Restaurants du Coeur, le Logis du Soleil (Pont-Saint-Esprit), la Croix Rouge, le Secours Populaire, la MAS et le CCAS de Bagnols-sur-Cèze.

Le logement :

Accès au logement, informations sur les diverses aides légales (FSL Accès, CAF, Loca Pass), CHRS hébergement d'urgence via le 115 pour des jeunes qui sont en rupture d'hébergement. Quel budget prévoir pour entrer dans un logement ? Les différents moyens de trouver un logement, différence entre parc social et privé, logement autonome/Foyer de jeunes travailleurs, logement intergénérationnel, co-location... Un atelier «Trucs et Astuces pour trouver un logement» est aussi disponible.

Accès aux droits/santé :

Accès au logement, informations sur les diverses aides légales (FSL Accès, CAF, Loca Pass), CHRS hébergement d'urgence via le 115 pour des jeunes qui sont en rupture d'hébergement. Quel budget prévoir pour entrer dans un logement ? Les différents moyens de trouver un logement, différence entre parc social et privé, logement autonome/Foyer de jeunes travailleurs, logement intergénérationnel, co-location... Un atelier «Trucs et Astuces pour trouver un logement» est aussi disponible.

Les bons carburants :

C'est une solution de dépannage proposée par la Mission Locale pour les jeunes ayant trouvés un emploi, n'ayant pas la possibilité de mobiliser « l'Aide à la Mobilité pour la Reprise d'un Emploi » de France Travail.
Pour en bénéficier le jeune doit nous fournir un contrat de travail afin de justifier la demande.

EN 2024, 15 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 19 BONS CARBURANTS

Les Kits « précarité sociale » :

Au regard de la précarité financière croissante observée chez les jeunes, dernièrement, nous avons acheté 100 kits (50 pour garçons et 50 pour filles). Chaque trousse de toilette contient des produits d'hygiène (savon, rasoir, mousse à raser, déodorant, brosse à dent...), une serviette et un gant de toilette.

Les conseillers le proposent aux personnes repérées en précarité.

Les Kits « emplois saisonniers » et « Erasmus + » :

Les jeunes qui partent travailler en station de ski (job saisonniers nourris logés) et en Europe dans le cadre d'un stage professionnel (Erasmus +, Prague) en ont aussi bénéficié avec en plus un sac à dos pour leurs affaires.

5.2 POINT ÉCOUTE JEUNES / GÉNÉRATION SANTÉ

EN 2024, 132 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ DE 357 ENTRETIENS.

Le parcours de vie, l'entourage familial et le vécu scolaire participent à la construction de la personnalité et des façons d'être d'un individu. L'arrivée sur le marché de l'emploi représente souvent la première confrontation avec le mur de la réalité et les réactions sont diverses et pas toujours adaptées.
Un travail sur la prise de conscience de ses freins, peurs, contradictions, manque de confiance en soi est essentiel pour regagner en estime de soi et avancer dans l'univers de l'entreprise comme dans la vie.

Le Point Ecoute, en abordant à la fois les aspects personnels et professionnels, apporte une véritable aide aux jeunes pour faire face aux multiples problèmes auxquels ils se confrontent. Les aspects « mal être psychologique » et aide à l'insertion sont véritablement intriqués. Le point écoute constitue donc un outil spécifique adapté aux besoins des jeunes sur leur parcours d'insertion professionnelle tout en prenant en compte le mal être et la spécificité des problèmes rencontrés dans cette tranche d'âge.

Il complète le travail réalisé par les conseillers Mission Locale et vient renforcer le dispositif des missions locales pour amener les jeunes vers l'insertion et l'emploi.
Cette approche multidisciplinaire permet de soutenir les parcours d'insertion des jeunes en difficultés. Ce sont ces mêmes jeunes qui deux ou trois ans plus tard auront acquis savoir être et capacités à entrer dans le monde du travail.

Le point écoute est animé par Anaïs BOILOT, Psychologue de la Mission Locale.

TÉMOIGNAGE D'UN ACCOMPAGNEMENT AU POINT ÉCOUTE

« Suite à une orientation au point écoute, une jeune a été reçue suite à de lourdes difficultés psychologiques notamment en termes de verbalisation, de confiance en soi et d'estime de soi à cause de certains évènements de vie distaux et proximaux alimentant ses difficultés. Sa demande s'axait particulièrement sur de l'écoute et une envie de progresser. Les thématiques abordées étaient relatives à un vécu complexe laissant à penser à un trouble anxio-dépressif en lien avec des écueils familiaux, psychoaffectifs, relationnels et intrapersonnels. La consolidation de l'alliance thérapeutique était nécessaire pour que le soutien psychologique soit étayant pour la jeune. Mettre des mots sur ce qui est vécu permet de retracer cognitivement le chemin afin d'avoir la possibilité d'en créer d'autres. Un travail sur l'introspection est à l'œuvre, afin que la jeune puisse découvrir au travers du travail psychologique ses ressources ainsi que les axes d'amélioration. Un travail également sur les compétences psychosociales est effectué notamment la prise de décisions constructives, avoir conscience de soi, la régulation émotionnelle etc. Durant le fil de l'accompagnement, la jeune a pu être suivie dans ses élans et parfois, ses expériences désagréables. Il y avait donc cette nécessité de maintien du lien afin de permettre un travail sur soi. Malgré certaines embûches rencontrées, la jeune est aujourd'hui en BAC pro SAPAT et tend vers des projections positives en se questionnant plus régulièrement sur son avenir. A ce jour, elle est toujours accompagnée par le point écoute afin de tendre vers une stabilité et autonomie émotionnelle et holistique tout en prenant conscience de son identité dans un dessein de renforcement de l'estime de soi ainsi que de la confiance en soi pour mieux vivre sa vie professionnelle et personnelle. »

Anaïs BOILOT
Psychologue de la Mission Locale

5.3 LE FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

25 DEMANDES DONT 21 ONT ÉTÉ ACCORDÉES

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est un dispositif d'aide financière mis en œuvre par le Conseil Départemental.

5.4 LA PLATEFORME MOBILITÉ

C'est un partenariat mis en place en 2022 avec la Plateforme Mobilité portée par l'association PEPS. Cette Plateforme Mobilité propose un diagnostic mobilité et un accompagnement sur :

- › Les moyens de transport à disposition,
- › Les modalités pour passer le permis,
- › Des ateliers de préparation à l'examen du Code,
- › Des ateliers de préparation à l'examen du Code,

5.5 BOURSE DESTINATION TRAVAIL

Cette bourse s'adresse aux jeunes suivis par la Mission Locale qui, pour accéder à l'emploi, ont besoin soit d'acquérir de la mobilité (permis, code, permis moto, BSR, poids lourds), soit de suivre des formations courtes (habilitations nucléaires, électriques, CACES logistique ou BTP). La demande est réalisée avec le conseiller, et un dossier de demande est étudié par la commission. La bourse permet de financer ces actions et a été mise en place lors du dernier trimestre de l'année.

27 DEMANDES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES ET 26 ACCEPTÉES POUR UN MONTANT TOTAL DE 14 986 EUROS

Parmi les dossiers acceptés :

- › 22 demandes concernaient le permis B,
- › 3 demandes concernaient les formations CACES et le permis remorque.

Il n'a pas été possible de financer des bourses pour des habilitations nucléaires ou électriques en raison du manque de sessions de formation en fin d'année et du nombre limité de places disponibles.

BOURSES POUR LA FORMATION

Les trois jeunes ont obtenu leur CACES et leur permis remorque. Depuis, l'un d'eux a trouvé des missions en intérim.

BOURSES POUR LES PERMIS

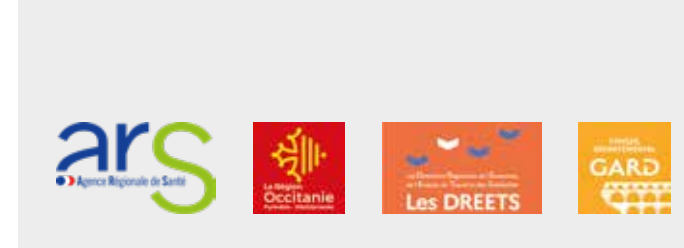
Il est encore trop tôt pour établir un bilan. À Bagnols, les délais pour obtenir une date d'examen du permis se sont allongés en raison du manque d'auto-écoles et du nombre élevé de candidats.

5.6 RENCONTRES GOURMANDES

Deux « rencontres gourmandes » ont été organisées à l'office des entreprises de Bagnols en 2024. L'objectif de ces ateliers est de rencontrer les jeunes et professionnels d'autres missions locales du Gard, en particulier celles de Petite Camargue et de Nîmes. Ces rencontres sont organisées avec la diététicienne Nathalie THIÉBLEMONT. Elles ont lieu autour de la préparation et de la dégustation d'un repas.

5.7 LE PARCOURS SANTÉ / ARS CPOM

Le Parcours Santé, en partenariat avec la Sécurité Sociale, propose aux jeunes un rendez-vous afin de permettre la mise à jour des droits de santé (affiliation à la Sécurité Sociale, aide



à la complémentaire santé....) avec la CPAM de Bagnols sur Cèze et aussi proposer un Bilan Santé complet au Centre de Soins d'Alès, le déplacement, l'accompagnement et le repas du midi sont pris en charge par la MLJ.

9 BILANS DE SANTE ET 11 ATELIERS « LA SECURITE SOCIALE ET MOI » ONT EU LIEU POUR 87 JEUNES

ATELIERS CUISINE :

Depuis 9 ans nous avons mis en place des ateliers cuisine, en partenariat avec une Nutritionniste/Cuisinière pour les jeunes de la Mission Locale. L'objectif de ces ateliers :

- › Montrer aux jeunes que la cuisine c'est facile et abordable
- › Se faire à manger c'est aussi se faire plaisir en mangeant des aliments qui nous font plaisir
- › Se préparer soit même ses repas est plus économique et meilleur pour la santé.

Ces ateliers cuisine se sont déroulés dans différentes structures dans la ville de Bagnols sur Cèze, car la Mission Locale ne possède pas de cuisine permettant de le faire dans nos locaux.

Nous avons débuté les ateliers de 2016 à 2018 dans la cuisine de la Maison des Alternatives Solidaires, puis de 2019 à 2022 à Mosaïque en Cèze, et depuis 2023 à la cuisine du Lycée Sainte Marie.

Ces ateliers se déroulent dans une ambiance positive, les jeunes sont très heureux de pouvoir cuisiner des recettes ludiques et savoureuses. Ils remportent leur préparation chez eux. Ce qui les valorise aux yeux de leur famille. Ils souhaitent souvent participer plusieurs fois à l'atelier.

12 ATELIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR 75 JEUNES.



Mission Locale
Gard Rhodanien Uzège
OCCITANIE

Pour les jeunes
de 16 à 25 ans

ATELIERS ALIMENTATION CUISINE

Les Mercredis à 9h
18 Septembre 2024
16 Octobre 2024
20 Novembre 2024
18 Décembre 2024

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR L'ALIMENTATION
Parlez-en à votre conseiller(e) !
Ces ateliers seront animés au **Lycée Sainte-Marie** par une diététicienne et une conseillère.
Pensez à emmener un récipient pour emporter votre repas cuisiné

RDV à la MLJ à 8h55

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège
5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |
Web : www.mlj-gardrhodanien.com |
Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |

04 66 89 09 34

ATELIERS SPORT :

En partenariat avec le centre de formation 16/30 Formation, des ateliers sport sont animés par des stagiaires en formation BPJEPS auprès de jeunes suivis en Mission Locales, afin de créer du lien, améliorer la capacité à aller vers les autres, diminuer le stress et améliorer l'image de soi.

9 ATELIERS ONT ÉTÉ RÉALISÉS POUR 56 JEUNES.

6. PARTENARIATS

6.1 L'ÉDUCATION NATIONALE

Le partenariat entre l'Education Nationale et la Mission Locale vise à favoriser le maintien au sein du système de formation initiale, à informer les jeunes sur les réalités de la recherche d'emploi sur notre bassin et à limiter le temps d'errance à la sortie du système scolaire.

6.1.1 LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

Sa mise en œuvre a pour objectif de :

- › Connaître et suivre le devenir scolaire ou professionnel des élèves récemment sortis du système scolaire,
- › Repérer précocement les élèves en risque de sortie prématurée et sans qualification,
- › Activer les mesures d'accompagnement nécessaires à la solution des difficultés repérées.

La permanence de la MLDS se situe au Lycée Albert Einstein de Bagnols-sur-Cèze. Les conseillers de la Mission Locale font des orientations en adressant par mail, une fiche de liaison ou en téléphonant à Madame BOFF, Coordinatrice MLDS, bassin Gard Nord-Est, pour exposer la situation du jeune repéré en difficulté.

6.1.2 RÉFORME DES LYCÉES PROFESSIONNELS

Depuis 2023, dans la continuité des missions de lutte contre le décrochage et l'obligation de formation pour les 16/18 ans, la mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels a eu lieu avec :

- › **Ambition Emploi** : Pour les élèves qui sortent du lycée sans solution d'emploi ou de poursuite d'études.
- › **Tous droits ouverts** : Pour les élèves présentant des risques de décrochage.

Son objectif :

Sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au Lycée Professionnel.

Pour Qui ?

Des élèves volontaires non engagés dans un emploi ou parcours de formation issus des sessions Bac Pro, CAP, BM ayant obtenu ou non leur diplôme.

Comment ?

La Mission Locale devient acteur dans l'élaboration du parcours de l'élève et travaille étroitement avec le référent désigné dans l'établissement scolaire. Lors de la première rencontre avec l'élève, les représentants, la MLDS et le CIO, la convention est signée.

6.2 LES CHANTIERS D'INSERTION ET ÉDUCATIFS

6.2.1 LES CHANTIERS D'INSERTION

Les chantiers d'insertion sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique. Ils sont conventionnés par l'Etat et ont pour objet l'embauche, par des actions collectives, de personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Ce dispositif nécessite un agrément délivré par France Travail. Les chantiers organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et une insertion professionnelle durable. Les chantiers d'insertion se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles.

Un contrat peut durer entre 4 à 6 mois (possibilité d'être reconduit) sur un temps hebdomadaire de 26h/semaines, il prévoit une formation professionnelle pour valider un Titre Professionnel. L'employeur doit aussi permettre aux jeunes de faire un bilan de santé, de passer le SST ainsi que le certificat CléA.

6.2.2 LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

17 JEUNES DONT 7 ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE (QPV).

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS 2024 : UNE EXPÉRIENCE FORMATRICE ET VALORISANTE

Cette année, les chantiers éducatifs ont offert à 17 jeunes, dont 7 issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), l'opportunité de vivre une expérience à la fois **formatrice et valorisante**. Chaque chantier, d'une durée d'un mois, a permis aux participants de s'impliquer activement dans des travaux de **clôture et de peinture**, leur faisant ainsi découvrir des métiers manuels et techniques tout en développant des compétences essentielles pour leur avenir.

UN APPRENTISSAGE À LA FOIS TECHNIQUE ET HUMAIN

Les activités proposées ont permis aux jeunes de :

- › **Découvrir des métiers** : Les travaux de clôture et de peinture leur ont offert un aperçu des métiers du bâtiment, de la rénovation et de l'entretien, éveillant ainsi des intérêts pour des secteurs parfois inconnus.
- › **Développer des compétences pratiques** : Chaque participant a appris à manier des outils, appliquer des techniques spécifiques et respecter les étapes de travail.
- › **Acquérir des savoir-être** : La rigueur, le respect des consignes, le travail en équipe et la ponctualité ont été au cœur de cette expérience, renforçant les qualités essentielles pour intégrer le monde professionnel.

DES PERSPECTIVES ENCOURAGEANTES

À l'issue des chantiers, plusieurs jeunes ont trouvé une orientation positive pour poursuivre leur parcours :

- › **Insertion professionnelle immédiate** : Trois participants ont intégré l'EPIDE, à la suite d'une visite organisée par l'encadrant du chantier, soulignant ainsi son rôle déterminant.
- › **Accompagnement intensif** : Huit jeunes bénéficient désormais du Contrat d'Engagement Jeune, leur permettant de poursuivre une dynamique d'insertion.
- › **Soutien social renforcé** : Certains ont été orientés vers le PACEA, afin de lever des freins personnels et sociaux tout en construisant progressivement leur projet professionnel.

UN SUIVI INDIVIDUALISÉ ET UNE VALORISATION PERSONNELLE

À l'issue de chaque chantier, un bilan individualisé est réalisé avec chaque jeune afin de garantir un accompagnement adapté à son parcours.

Ces chantiers ont joué un rôle essentiel dans la revalorisation personnelle des jeunes. En s'impliquant dans des activités concrètes et collectives, ils ont retrouvé confiance en eux, renforcé leur motivation et pris conscience de leur potentiel. Les retours témoignent également d'une meilleure compréhension des exigences du monde du travail et d'une capacité accrue à s'intégrer dans un cadre structuré.

UN PROJET SOUTENU PAR UNE COLLABORATION LOCALE

Cette initiative a non seulement permis d'accompagner efficacement les jeunes vers leur insertion, mais elle a aussi renforcé la collaboration entre les **acteurs locaux**, tels que **Pass Muraille**, la **mairie de Bagnols-sur-Cèze** et la **Prévention Spécialisée**.

6.3 LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN ET LA MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE



DÉVELOPPEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENTISSAGE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Afin de travailler avec les collectivités de notre territoire sur la promotion, la concrétisation et l'accompagnement des apprentissages, des conventions ont été instaurées depuis plusieurs années avec la Mairie de Bagnols-sur-Cèze et la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien.

Actuellement, d'autres collectivités œuvrent pour développer l'apprentissage au sein de leurs structures et souhaitent rejoindre cette dynamique.

UN PARTENARIAT STRUCTURÉ POUR L'INSERTION DES JEUNES

Face aux besoins de recrutement des collectivités, ce partenariat vise à optimiser les candidatures, faciliter la contractualisation, accompagner les jeunes durant leur emploi et préparer leur sortie vers une formation qualifiante supérieure ou un emploi durable.

Notre action débute par la réception des offres d'apprentissage, comprenant des profils de postes détaillés. Ces offres sont ensuite diffusées auprès des jeunes et de France Travail. Les jeunes intéressés réalisent leur CV et lettre de motivation avec l'aide de leur conseiller Mission Locale ou lors d'ateliers collectifs. Notre conseiller emploi assure la diffusion des offres et la mise en relation avec les collectivités. Il accompagne également les jeunes à travers des préparations et simulations d'entretiens pour optimiser leur recrutement.

Cet accompagnement en amont est adapté aux rythmes de contractualisation des collectivités, en tenant compte de l'évolution des métiers et des formations.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ TOUT AU LONG DU PARCOURS

Notre rôle ne s'arrête pas à la mise en relation : nous aidons les jeunes à trouver le bon centre de formation, et, si nécessaire, nous organisons des immersions en entreprise pour valider un projet professionnel ou favoriser une mise en relation.

Les métiers représentés dans ces recrutements sont variés et concernent de nombreux services :

- › Petite enfance (multi-accueil, écoles)
- › Espaces verts
- › Bâtiment et travaux publics
- › Eau et assainissement
- › Environnement
- › Ressources humaines
- › Informatique et communication
- › Social, prévention et sécurité

Les jeunes alternants présentent une grande diversité de profils, avec des niveaux de diplômes allant du CAP au Master 2.

UN SUIVI RENFORCÉ POUR GARANTIR LA RÉUSSITE

La Mission Locale oriente les candidats en fonction des critères et prérequis des fiches de poste. Elle définit le projet avec le jeune et participe aux jurys de recrutement.

De plus, nos conseillers accompagnent les jeunes de manière globale pour lever certains freins à l'apprentissage, notamment en préparant à la mobilité, en facilitant l'accès au logement et en aidant à la constitution des dossiers administratifs nécessaires au contrat et au centre de formation.

Une fois le contrat d'apprentissage signé, les jeunes sont conviés à une demi-journée d'intégration avec leur collectivité et la Mission Locale. Ce temps d'accueil leur permet de mieux comprendre leurs droits et devoirs en tant que salariés, ainsi que les contraintes et le règlement intérieur de leur structure d'accueil.

UN SUIVI INDIVIDUALISÉ POUR PRÉVENIR LES RUPTURES

Durant leur contrat, qui peut s'échelonner de 1 à 3 ans selon la formation, les jeunes bénéficient de 2 à 3 entretiens annuels avec un agent RH, la Mission Locale et parfois leur tuteur. Ces entretiens permettent de faire le point sur l'évolution au poste de travail, les apprentissages réalisés et d'éventuels besoins de remédiation.

La Mission Locale met en place différents dispositifs de soutien :

- › Parrainage avec l'association AGIR abcd, où des retraités bénévoles accompagnent les jeunes en soutien scolaire.
- › Entretiens individuels avec un psychologue du Point Écoute pour aider à résoudre des difficultés personnelles, prévenir les ruptures de contrat et renforcer la confiance en soi.
- › Accompagnement dans les démarches administratives, notamment pour les demandes de logement ou la mise en place d'une immersion dans une autre entreprise pour anticiper la suite du parcours professionnel.

ANTICIPATION DE L'AVENIR ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Avant la fin du contrat, un entretien formel est organisé entre le service des ressources humaines, le tuteur, le jeune et la Mission Locale pour envisager la suite du parcours professionnel et les démarches à entreprendre.

La Mission Locale continue à suivre le jeune après la fin de son contrat d'apprentissage, jusqu'à sa prise de poste ou la concrétisation de son projet professionnel.

BILAN QUANTITATIF DE L'APPRENTISSAGE EN 2024

La Mission Locale a accompagné 56 jeunes apprentis en 2024 :

- › 34 à la Mairie de Bagnols-sur-Cèze
- › 22 à la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien

Au 1^{er} septembre 2024, après la fin de certains contrats durant l'été, 38 jeunes étaient toujours suivis :

- › 13 apprentis à la Mairie, dont 2 de plus de 26 ans
- › 25 apprentis à la Communauté d'agglomération, dont 8 de plus de 26 ans



6.4 LE COLLECTIF, GRISBI, ET LES ENTREPRENEURS DE L'UZEGE - PONT DU GARD



Les entreprises jouent un rôle essentiel dans l'insertion professionnelle des jeunes. Dans ce cadre, la Mission Locale met en œuvre diverses actions pour sensibiliser les employeurs aux dispositifs existants et faciliter l'accès des jeunes à des opportunités d'alternance, de stage ou d'emploi.

OBJECTIFS :

1. Sensibiliser les employeurs aux avantages de recruter des jeunes accompagnés par la Mission Locale, en mettant en lumière les bénéfices à long terme pour leur entreprise.
2. Promouvoir les aides et dispositifs d'accompagnement qui existent pour faciliter l'embauche de jeunes, en particulier celles liées à l'alternance, aux stages et aux contrats aidés.
3. Développer un réseau d'entreprises partenaires, en renforçant notre collaboration avec les acteurs économiques locaux.

MOYENS UTILISÉS :

1. Rencontres et événements :

Nous organisons des événements dédiés tels que des petits-déjeuners entrepris, des job datings, et des forums emploi, afin de créer des espaces d'échange entre les jeunes et les recruteurs.

2. Relation entreprise :

Nous leur présentons nos offres de services, ainsi que les avantages liés à l'embauche de jeunes en accompagnement.

3. Récolte des offres d'emploi :

Nous collectons les offres d'emploi et assurons la mise en relation entre les jeunes et les recruteurs.

4. Gestion des contrats aidés :

Nous accompagnons les entreprises dans la gestion des contrats aidés et mettons en avant les opportunités d'apprentissage.

5. PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) :

Nous facilitons l'accès des jeunes à des expériences professionnelles temporaires en entreprise pour leur permettre de se familiariser avec le monde du travail.

6. Job dating intérim :

Nous organisons également des sessions de recrutement spéci-

fiques afin de répondre aux besoins immédiats des entreprises.

Nos principaux partenaires sur le territoire sont le Collectif, Grisbi, ainsi que Les Entrepreneurs de l'Uzège - Pont du Gard. Nous avons établi des conventions de partenariat avec ces groupements, ce qui nous permet de participer à des événements communs dédiés à l'emploi, à la formation et à l'orientation professionnelle sur nos territoires, comme le RJE, le POP, ou encore les forums de l'emploi à Uzès. Ces partenariats renforcent notre action de proximité et permettent de maximiser les opportunités pour les jeunes sur notre territoire.

6.5 HANDIWORK



Ce dispositif permet à un public en situation de handicap de découvrir le monde de l'entreprise afin d'y acquérir des compétences professionnelles. Un formateur HANDIWORK, spécialiste du métier de l'entreprise d'accueil et de l'accompagnement de travailleurs handicapés forme en situation réelle de travail.

En 2024, une action Handiwork a été mise en place au sein de l'enseigne Weldom (Bagnols-sur-Cèze). Sur les 5 orientations Mission Locale, 3 étaient présentes le jour du recrutement.

Une seule a été retenue sur liste d'attente. Elle n'a pas été contactée à ce jour. Une jeune retenue en 2023 a signé un CDI au sein de cette même enseigne en 2024.

6.6 COMMISSION DE DÉCISION DE LA MDPH

Dans le cadre de la convention signée entre le service public de l'emploi et la MDPH, la MDPH organise des Equipes Pluridisciplinaires d'Evaluation pour les dossiers des personnes où la thématique de l'insertion professionnelle doit être traitées. Ces équipes réunissent 2 professionnels de la MDPH et des représentants des différents acteurs du SPE.

Depuis septembre 2024, une réunion EPI se déroule à Bagnols, le 3ème Mercredi du mois.

Parmi les dossiers présentés, nous avons contribué à l'étude de 8 dossiers jeunes connus de notre ML.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom :
MISSION LOCALE JEUNES du GARD
RHODANIEN UZÈGE
Siège :
5, rue des Jardins du Souvenir
30200 Bagnols-sur-Cèze
GARD (30)
Territoire :
7 cantons : Bagnols-sur-Cèze, Lussan,
Pont-Saint-Esprit, Remoulins, Roquemaure,
Uzès et une partie de Saint Chaptès.

Structure juridique :
Association loi 1901
Date de création :
31 janvier 1990
**Numéro de déclaration
au Journal Officiel :**
N° 12 – 21 mars 1990
Numéro d'association :
N° W 30200 1115
Adresse postale :
B.P. 21040
30201 BAGNOLS-SUR-CÈZE Cedex
Téléphone :
04.66.89.09.34
E-Mail : contact@mlj-gardrhodanien.com
Site : www.mlj-gardrhodanien.com

Commissaire aux comptes :
FIDUCIAL AUDIT Marseille

Ministère du Travail :
Préfet de Région Service de la DREETS
Instance Nationale de concertation : le
CNML
Instance Régionale de Coordination :
l'ARML

1 ^{er} Collège (11 membres)	
M. BAYART, Vice-président délégué à l'économie de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien, Président	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
M. CAZORLA	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme HERBÉ	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme FOND-THURIAL	Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien,
Mme GALINY	Communauté de Communes Pont du Gard,
M. GILLES	Communauté de Communes Pont du Gard,
Mme FABIE	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
Mme MARINOPOULOS	Communauté de Communes Pays d'Uzès,
M. le Représentant	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
M. SCORSONE	Conseil Départemental du Gard
Mme LAPEYRONIE	Conseil Régional OCCITANIE

2 ^{ème} Collège (6 membres)	
Mme REVOL, DDETS, Nîmes	
Mme BOUDOT, Directrice, DDETS, Nîmes	
Mme MARTIN, Directrice CIO, représentant l'Inspection d'Académie	
Mme. TUFFERY, Directrice, Fance Travail	
Mme POILLEUX, Directrice Adjointe UTASI UGR, DGADS Conseil Départemental du Gard	
M. le Représentant des services du Conseil Régional, désigné par Madame la Présidente du Conseil Régional	

3 ^{ème} Collège (6 membres)	
M. le représentant des services	CHAMBRE D'AGRICULTURE
Mme BOISDET MAUGER	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Mme HETTIGER	CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
M. DOUREL	C.F.D.T.
M. LE BOULCH	C.G.T.
M. MELENCHON	UPE 30

4 ^{ème} Collège (6 membres)	
M. DURAND, Trésorier	LION'S CLUB Bagnols-sur-Cèze
Mme CHARBONNEL	AGIR abcd Bagnols-sur-Cèze
Mme MARINHO	IRFA Nîmes
M. SIMONCELLI	16/30 Formation
Mme LAUTRU-DURAND	Campus des Métiers
M. HONORIN	Le Collectif



Retrouvez-nous :



[Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège]



[mlj_gardrhodanienuzege/Uzège]



[mlj-gard-rhodanien-uzège/]



[<http://mlj-gardrhodanien.com/>]

shaker 31 application



Contactez-nous !
04 66 89 09 34

Mission Locale Jeunes Gard Rhodanien Uzège

5, rue des Jardins du Souvenir | 30200 Bagnols-sur-Cèze |

Web : www.mlj-gardrhodanien.com | Courriel : contact@mlj-gardrhodanien.com |